

La Médaille Militaire

N° 594 - 1^{er} TRIMESTRE 2022 - LE NUMÉRO 1,50 € - www.snemmm.fr



170^e anniversaire de la Médaille militaire

(Voir pages 9 à 17)



87^e Assemblée générale à Saint-Maixent-L'École

(Voir pages 18 à 23)



Claude BUREL 569 – Mamers

Claude Burel est né le 11 mai 1938 à Mont-Dol (35). Le 5 mai 1958 il est incorporé au 8^e BCP de Wittlich (Allemagne) pour y effectuer ses classes, avant d'être envoyé en Algérie. Affecté au 22 RI stationné à Gouraya en Kabylie, il suit la formation de radiotélégraphiste. Le 1^{er} novembre 1959, libéré de ses obligations militaires il intègre l'école de gendarmerie (Le Quesnoy-59) pour un stage de formation de 6 mois, à l'issue duquel, il est affecté à l'escadron 6/3 de gendarmerie mobile à Mamers (Sarthe). Il repart avec son unité à Bône en Algérie pour des missions de maintien de l'ordre. Au cours de son détachement, il reçoit une lettre de félicitations du colonel commandant le 10^e groupement TER de gendarmerie mobile pour son action professionnelle dans l'arrestation de deux individus armés de l'OAS. De retour en métropole, il demande son changement de subdivision d'arme. Il est affecté à la BMI de Paimboeuf (L-A), puis à la BMO du Mans comme motocycliste. Volontaire pour servir en ambassade, il est détaché pour 3 ans à l'ambassade de Lima au Pérou. À la fin de son séjour, il est affecté à la BMO de Neufchatel-en-Saosnois, puis comme radiotélégraphiste au groupement de gendarmerie départementale du Mans (Sarthe) où il termine sa carrière. La Médaille militaire lui est concédée le 04 mars 1992. Il prend sa retraite à Mamers (sous-préfecture de la Sarthe) et il intègre la 569^e section. Il occupe la fonction de porte-drapeau pendant 21 années. Attaché au devoir de mémoire il répond toujours présent aux différentes cérémonies patriotiques et obsèques. En raison de difficultés physiques, il n'est plus, à son grand regret, en mesure de continuer d'exercer dans sa fonction. Au regard de son dévouement et de sa loyauté, qu'il en soit remercié.

**Médaille militaire (1992),
Croix du combattant,
Médaille de la reconnaissance de la Nation,
Médaille commémorative du maintien de l'ordre,
Médaille commémorative AFN « Algérie ».**

Gérard COLLINET 142 – Mantois et environs

Originaire de Dordogne, jeune orphelin de père, Gérard Collinet a grandi en région parisienne. Il fait partie de la génération d'Algérie. Appelé au service national, il est incorporé au 1^{er} régiment d'infanterie de Marine. Après ses classes effectuées au camp de Frileuse à Beynes (78), il gagne l'Algérie où il sert dans l'Ouarzenis de janvier 1962 à février 1963. Nommé caporal le jour de ses 20 ans, il poursuit ensuite une carrière au sein de la RATP. Porte-drapeau dès 2003 pour son association d'anciens combattants, il rejoint ensuite comme membre associé la 142^e section des Médailleés militaires en qualité de porte-drapeau. Sa gentillesse et sa disponibilité font de lui un élément pilier de la section dont il assure régulièrement la permanence du local.



Gérard VANHAECKE 1642 – Vélizy-Villacoublay

Né le 2 juin 1948 à Montescourt-Lizerrolles dans l'Aisne – Pupille de l'état. Reçu au concours de gardien de la paix en 1967, il est appelé sous les drapeaux le 1^{er} mars 1968 au 41^e régiment d'artillerie de Marine jusqu'au 1^{er} juillet 1969.

Il intègre l'école de police la même année et après un an de formation il est affecté à la Compagnie Républicaine de Sécurité n°8 à Vélizy-Villacoublay pendant 15 ans. Il est promu au grade de sous brigadier.

En 1985, il quitte la police nationale et se reconvertit dans un premier temps dans le métier de convoyeur de fonds puis d'agent de sécurité dans les sociétés Peugeot sport et d'Alain Prost.

Retraité depuis 2006, il adhère à plusieurs associations de la police nationale, de la gendarmerie, à la section UNC où il est élu secrétaire pour une période de trois ans et porte-drapeau.

Il rejoint la 1642^e section de la Médaille militaire en 2009 en qualité de membre associé et se porte volontaire pour le drapeau en 2019. Il est élu membre du comité en 2020 et reçoit son diplôme d'honneur de porte-drapeau.



Patrick LE GOFF 165 – Perros-Guirec

Né le 21 février 1960 à La Tronche (38), Patrick Le Goff intègre le 1^{er} RHP de Tarbes le 1^{er} février 1980. Le 31 janvier 2015 à l'issue d'une carrière bien remplie l'adjudant-chef Patrick Le Goff se retire sur la côte de granit rose après 35 ans

de service. Il adhère immédiatement à la 165^e section et devient membre du comité en 2016. Suite au décès de notre camarade Bernard Adam, il se porte volontaire pour reprendre le flambeau et devient notre porte-drapeau.

Du 14^e RPCS de Toulouse à l'École supérieure des transmissions de Rennes, il sera affecté successivement au 27^e RCS Chasseurs Alpins à Grenoble puis Varcès, au Centre d'entraînement (poste de commandement) de Mailly-le-Camp, au 42^e Régiment de transmission de Laval, à l'EM de la 2^e Brigade Blindée à Orléans puis Illkirch-Graffenstaden. Sa carrière le conduira sur les théâtres d'opérations extérieures (FINUL - Diodon - Manta - Silure - Épervier - FORPRONU - SFOR - Trident - Licorne - Pamir).

**Médaille militaire (2009),
Croix du combattant (2000),
Médaille de la Défense nationale or (1991),
Titre de reconnaissance de la Nation (2002),
Médaille Outre-mer (Liban Tchad, République de Côte d'Ivoire),
Médaille commémorative française (Ex-Yougoslavie, Afghanistan).
Finul ONU – Forpronu ONU – Ex Yougoslavie OTAN –
Joint fage OTAN – Pamir ISAF – Médaille sport USA.**

Particulièrement appréciée depuis de très nombreuses années, la rubrique « Honneur aux porte-drapeaux » nécessite d'être alimentée régulièrement. N'hésitez pas à me faire parvenir les portraits des porte-drapeaux qui ne seraient pas encore parus (texte rédigé sous Word + photo au format jpeg à adresser à revue@sneimm.fr).

Le texte de présentation du porte drapeau ne doit pas comporter plus de **350 mots**. Il ne s'agit pas de retranscrire un « état signalétique et des services » mais de présenter le porte-drapeau dans ses activités spécifiques au profit de la structure concernée - La rédaction



José Miguel REAL
Président général



C her(e)s sociétaires, cher(e) abonné(e)s,

Notre revue « La Médaille Militaire » contribue à assurer le lien entre nous depuis 1907. Mais ce numéro 594 pourra vous paraître un peu « nouveau ». Nouveau par l'équipe de rédaction qui la compose. Une équipe rajeunie et féminisée. Le nouveau rédacteur en chef et son équipe souhaitent donner plus de fraîcheur à notre revue. Il aura à cœur avec son équipe rédactionnelle de vous associer à la conception de notre revue devenue une tradition tout en lui apportant progressivement un peu de modernité.

Comme l'écrivait il y a quelques années un de mes prédécesseurs, cette revue s'est fondue dans les époques. Ses créateurs imaginaient-ils que leurs successeurs auraient un jour à traiter du développement numérique galopant, des réseaux sociaux, et qu'ils auraient un jour à faire rimer économie avec écologie ?

C'est ce que nous essayons de faire au quotidien en étant présents sur la « toile » avec notre site internet, et nos réseaux sociaux Facebook, Twitter et LinkedIn. Cette nouvelle manière de communiquer fonctionne. Je croise souvent sur ceux-ci des présidents de sections et unions départementales ainsi que de nombreux sociétaires. Ces réseaux sont une nouvelle manière de communiquer en direction des plus jeunes et moins jeunes et de ceux qui s'intéressent à notre association et notre décoration.

Depuis quelques semaines la guerre gronde aux portes de l'Union européenne. Des milliers de réfugiés ukrainiens ont fui leur pays frappé par les fracas des combats. Je sais que dans vos sections, certaines et certains se mobilisent dans des collectes en tout genre (vêtements, médicaments, produits de 1^{re} nécessité). Vos actions font honneur à notre association. Même si nous sommes frappés économiquement soyons solidaires de cette population qui dans son exil nous rappelle les heures les plus sombres de notre histoire.

Fin juin, nous nous retrouverons pour notre rassemblement national. Cette Assemblée générale doit nous permettre d'échanger sur le futur de notre association, prendre des décisions et commémorer localement le 170^e anniversaire de la création de notre prestigieuse décoration. Cet événement aura lieu à Saint-Maixent-l'École, et à l'École Nationale des Sous-Officiers d'Active qui, il y a 20 ans a vu son drapeau décoré de la Médaille militaire par le président Chirac.

Ce temps fort associatif, concentré sur trois jours nous permettra de nous retrouver pour un bel événement après deux ans de mesures sanitaires diverses et variées. Je pense, à cet instant, à la fébrilité des organisateurs de cette manifestation, le secrétaire général et le président de la section de Médaillés militaires de Saint-Maixent-l'École ainsi qu'aux sociétaires de cette section qui depuis des mois sont à la tâche afin que cet événement soit à la hauteur de notre association.

J'espère que la participation de vos délégués de droit et élus sera nombreuse. Ils sont les représentants de vos sections et portent la parole des sociétaires.



CHÈRES LECTRICES ET CHERS LECTEURS

La conception et la rédaction de notre revue étaient jusqu'à présent menées par l'équipe de Monsieur André Géry. Grâce à leur dévouement et leur sens de l'organisation, nous avons pu en apprécier la lecture. Chacune et chacun d'entre nous a sans aucun doute trouvé dans ses pages les sujets qui répondaient à ses attentes. La relève sera une mission difficile tant la barre est haute, mais la motivation permet à coup sûr de relever ce défi.

Notre Président général m'a confié la charge de succéder à Monsieur Géry. Assisté d'une nouvelle équipe, je suis prêt à relever ce défi. Le nouveau comité de rédaction souhaite faire de la revue un lien encore plus étroit entre tous les membres de la SNEMM. À ce titre, un sondage vous sera prochainement présenté afin de répondre à des questions telles que :

« Comment imaginez-vous la future revue de la SNEMM ?

Quels sont les types de sujets que vous souhaiteriez y retrouver ?

Pourquoi pas un coin des lecteurs ? »

Toutes les propositions seront étudiées. Pensez-y dès à présent, nous comptons sur votre aide.

Continuez également à nous envoyer des articles sur des thèmes divers et variés.

N'oubliez pas les articles pour mettre en valeur nos portes-drapeaux.

N'oubliez pas les articles pour mettre à l'honneur nos adhérents titulaires, dames d'entraide et membres associés.

N'oubliez pas les articles pour montrer l'activité dans vos sections.

Petit rappel, mais de grande importance, les articles doivent être envoyés au format Word et les photos jointes séparément au format jpg ou png (qualité Haute Définition minimum 1Mo et d'une dimension réelle supérieur à 10 cm ou 4 pouces). Je reviendrai vers vous, concernant ce problème photographique.

Notre équipe est composée de quatre membres volontaires et bénévoles. Je veux nommer Claude Naets, Isabelle Combroux, Pascal Lenne et moi-même Gérard Maupetit. Nous sommes là pour vous assister et permettre à notre revue créée en 1907, de continuer à rayonner au sein de notre association.

Bonne lecture à toutes et à tous.



Gérard Maupetit

RAPPELS IMPORTANTS

- L'adresse **revue@snemm.fr** doit être utilisée pour les envois d'articles et les demandes particulières concernant la revue. Vous écrivez directement au rédacteur en chef.
- Fin janvier vous envoyez deux fichiers. **Le bordereau de paiement et le listing renseigné** à : **direction@snemm.fr**
Je rappelle que ce listing contient l'adresse exacte du destinataire pour l'envoi de la revue par ESTIMPRIM.
 - ▶ Pour les problèmes de non réception de la revue adressez-vous à : **responsable.effectifs@snemm.fr**
 - ▶ Pour les problèmes pécuniers concernant la revue adressez-vous à : **tresorerie.generale@snemm.fr**

Sommaire

N° 594 – 119^e année – 1^{er} trimestre 2022 - Le numéro 1,50 € – www.snemm.fr



LA SNEMM CÉLÈBRE LE 170^E ANNIVERSAIRE DE LA MÉDAILLE MILITAIRE P 9

La Médaille militaire

Affiliée à la Fédération nationale André Maginot des anciens combattants • GR n° 113 • Tirage : 17 000 exemplaires • Directeur de la publication : José Miguel Real • **Rédacteur en chef : Gérard Maupetit** • **Rédacteur adjoint : Claude Naets** • Rédacteurs du comité : Isabelle Combroux, Pascal Lenne • 36, rue de la Bienfaisance - 75008 Paris • Téléphone 07 86 72 54 39 • www.snemm.fr • Abonnement annuel : 6,00 € • N° Commission paritaire 1022 A 07121 • Réalisation : Point 11 - 75012 Paris • Impression : Imprimerie Estimprim - ZA La Craye 25110 Autechaux • Dépôt légal : avril 2022.

**Nos bureaux sont ouverts
du lundi au vendredi
(fermés le samedi)
de 9h à 12h
et de 13h à 17h
(fermés de 12h à 13h)**

Encart jeté sous film :
France Abonnements

- 3** — Le mot du président
- 4** — Le mot de la rédaction
- 6** — Retrait militaire du Mali
- 8** — Erratum revue 593
- 9** — La SNEMM célèbre le 170^e anniversaire de la Médaille militaire
- 18** — 87^e Assemblée générale ordinaire nationale les 21, 22 et 23 juin 2022 à Saint-Maixent-l'École
- 22** — Le monument du Souvenir du quartier Marchand
- 24** — Major Lucien Martin, parrain de la 348^e promotion d'élèves sous-officier de l'ENSOA
- 27** — Hommage au brigadier Alexandre Martin, 54^e régiment d'artillerie
- 28** — Informations particulières
- 30** — Culture
- 32** — Médaillés à l'Honneur
- 36** — Vie des UD et des sections
- 41** — Médaillés à l'Honneur Carnet
- 42** — Décès
- 46** — **Bulletin d'adhésion – Contacts**
- 48** — Boutique

Retrait militaire du Mali

La France a confirmé jeudi 17 février, le retrait militaire du Mali au terme de neuf ans de lutte antijihadiste au sein de la force Barkhane.

Voici dans son intégralité l'ordre du jour n°12 du général d'armée Thierry Burkhard, chef d'état-major des armées (CEMA).

MINISTÈRE DES ARMÉES

ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES

ordre du jour n° 12

=oOo=

du général d'armée Thierry Burkhard
Chef d'état-major des armées

Officiers, sous-officiers et officiers mariniers, soldats, marins, aviateurs, d'active et de réserve, personnel civil des armées,

Le président de la République a annoncé ce jour sa décision de retirer la force Barkhane du territoire malien.

Depuis 2013, à la demande des autorités maliennes, les armées françaises sont engagées au Mali pour lutter contre le terrorisme.

Durant ces neuf années, nous avons payé le prix du sang pour accomplir notre mission. 59 militaires français sont morts au Sahel, dont 52 au Mali. Je m'incline devant leur mémoire. Nous ne les oublierons pas. Je salue nos camarades qui ont été blessés dans leur chair, dans leur âme. Enfin, mes pensées vont aux familles endeuillées et meurtries par la mort ou la blessure d'un être cher.

À tous, je veux dire que le sacrifice de nos camarades, morts dans l'exécution de la mission, n'a pas été inutile, que nos efforts n'ont pas été vains. Durant ces neuf années, les armées françaises ont rempli les missions qui leur ont été confiées. Le Mali ne s'est pas effondré, il n'est pas devenu un sanctuaire du terrorisme international.

Pour cela, nous avons combattu en première ligne Al Qaïda, Daech et leurs affidés, ne laissant aucun répit aux groupes armés terroristes. Depuis les airs et au sol, nous avons frappé les zones refuges, neutralisé de nombreux chefs et démantelé des réseaux, patrouillant sans relâche dans des conditions souvent extrêmes et parmi les populations les plus exposées à la menace. De manière directe ou indirecte, c'est l'ensemble des armées, directions et services qui ont contribué à cet effort hors norme qui nous a permis de remporter ces succès opérationnels.

Avec nos alliés, en particulier européens et américains, avec nos partenaires africains, en particulier sahéliens, et avec l'appui de la communauté et des organisations internationales, nous avons œuvré dès 2013 pour reconstruire et consolider les forces armées maliennes, qui étaient en grande difficulté face aux groupes armés terroristes.

Progressivement, nous avons renforcé notre partenariat de combat au profit des FAMA. Avec ces militaires maliens qui, chaque jour sur le terrain, font la preuve de leur courage et de leur engagement, nous avons tissé des liens de confiance et de respect mutuels, de ces liens qui naissent des combats menés côte à côte et du sang versé ensemble.

Les FAMA et la force Barkhane, et en son sein la force Takuba, ont obtenu des succès militaires remarquables et reconnus. Depuis janvier 2020 et le sommet de Pau, les armées et leurs partenaires ont empêché l'État Islamique au Grand Sahara, affilié à Daech, de constituer un califat territorial qui aurait menacé tout le Sahel. Nous avons aussi permis de mettre fin aux attaques de grande ampleur, qui s'étaient soldées par la mort de très nombreux soldats maliens et nigériens fin 2019 et début 2020.

Parce que la solution face au terrorisme n'est pas, et ne sera jamais, seulement militaire, la force Barkhane a systématiquement encouragé et appuyé le retour de l'État malien dans le Nord. L'administration est revenue à Tombouctou et à Gao. Plus important encore, en améliorant la sécurité dans nos zones de responsabilité, nous avons permis aux populations de bénéficier de l'aide au développement et de l'action des organisations humanitaires.

Le moment est pourtant venu de quitter le Mali. Au cours des derniers mois, sans paraître tenir compte des efforts consentis par la communauté internationale, la junte qui gouverne à Bamako a méthodiquement créé les conditions qui l'ont conduite dans une impasse. Arrivée au pouvoir par deux coups d'État successifs, elle a fait le choix d'une fuite en avant.

Les conditions nécessaires à la poursuite de l'engagement militaire français aux côtés des FAMA, face aux groupes armés terroristes, ne sont plus réunies. Le président de la République en a tiré les conséquences. Tout en réaffirmant la volonté de la France de participer à la lutte contre le terrorisme au Sahel et en Afrique de l'Ouest, il a décidé de poursuivre la réarticulation de notre dispositif entamé en juillet 2021, en ordonnant le retrait de la force Barkhane du Mali.

Avec cette réarticulation, les critiques ne manqueront pas, les remises en cause non plus. Certains voudront certainement dresser un parallèle avec le retrait américain d'Afghanistan l'an dernier, parleront de défaite, de déroute même. Rien ne serait plus inexact. Nous ne quittons pas le Mali sous la pression des groupes armés terroristes et nos capacités militaires comme notre détermination à combattre le terrorisme dans la région sont intactes.

Le Sahel n'est pas condamné à vivre sous le joug du terrorisme et de la violence. Avec nos alliés européens et américains, nous allons poursuivre le combat aux côtés de nos partenaires africains, pour préserver la sécurité de la France et de l'Europe. Nous aiderons les pays qui le souhaitent, en appuyant leurs armées dans leur montée en puissance et dans la prise à leur compte de la lutte contre le terrorisme. Nous aurons également le souci permanent de préserver notre liberté d'action, gage de notre capacité à nous adapter rapidement aux évolutions de la situation.

Soyons fiers de tout ce que nous avons accompli, dans des conditions toujours difficiles et exigeantes. Nous n'avons jamais failli, et nous n'avons jamais renoncé face aux groupes armés terroristes.

Je sais pouvoir compter sur votre professionnalisme et votre engagement pour continuer à remplir les missions qui nous sont confiées, aux côtés de nos alliés et de nos partenaires.

Le combat continue, en avant !

Paris, le 17 février 2022



La mort d'Hubert Germain, le dernier compagnon de la Libération

Au sujet de l'article paru dans la revue N° 593 page 29.

Le directeur de la publication et le comité de rédaction tiennent à présenter toutes leurs excuses aux lectrices et aux lecteurs, ainsi qu'à la famille de Hubert Germain.

En effet, suite à une erreur de mise en page, la photo insérée dans l'article ne correspond pas à celle de monsieur Hubert Germain, dernier compagnon de la Libération.

Page 29 du N° 593 de
La Médaille Militaire



Hubert Germain



Hubert Émile Faure

Sur les photos de l'article, il s'agit de monsieur **Hubert Émile Faure**, né le 28 mai 1914 à Saint-Astier et mort le 17 avril 2021 à Paris 16^e. Il était l'un des deux derniers membres du commando Kieffer.

Léon Gautier est à ce jour le dernier survivant du commando.

La SNEMM célèbre le 170^e anniversaire de la Médaille militaire

Le 10 février 2022, la SNEMM a dignement célébré le 170^e anniversaire de la Médaille militaire et ce, en trois temps forts.



« Je remercie la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire d'avoir conçu cette exposition retraçant l'histoire de la "Médaille des Braves". »

Paroles de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées lors de l'exposition au Cercle national des Armées.

Accueil de madame Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants.

Cette journée mémorielle a débuté par un moment très solennel : le dépôt de gerbes aux caveaux des gouverneurs et aux cénotaphes des maréchaux Foch et Lyautey aux Invalides.



Dépôt de gerbe aux Invalides.

Les généraux Christophe Abad, gouverneur militaire de Paris et Laporte-Many de la Grande chancellerie de la Légion d'honneur nous ont fait l'honneur de leur présence pour cette cérémonie si émouvante, ainsi qu'un détachement d'honneur de l'École nationale des Sous-officiers de l'armée de Terre qui a accompagné les différents événements durant cette journée intense. Nous les en remercions vivement.

Grâce à un travail de préparation considérable, la Société nationale d'entraide de la Médaille militaire a réalisé une très belle rétrospective sur notre prestigieuse décoration.

La réalisation d'une exposition en 10 roll-ups ou kakémonos au cercle national des armées (CNA) à Paris fut le point d'orgue de cette journée ; la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants Geneviève Darrieussecq et de hautes personnalités militaires nous ayant honoré de leur présence. Citons notamment les généraux Henri Laporte-Many, Christophe Boyer et Louis-Mathieu Gaspari de la Gendarmerie nationale, et enfin le colonel Pierre Haché, attaché de défense de l'ambassade du Canada à Paris.



*Présentation
du diplôme de la
Médaille militaire
à Madame Geneviève
Darrieussecq.*



La présence de nos frères d'armes canadiens marque notamment le partenariat signé entre la Médaille militaire et l'ordre du Mérite militaire du Canada.

De nombreux héros canadiens furent décorés de notre Médaille lors de la 1^{re} Guerre mondiale. Pour clôturer cette exposition, notre président général a remercié Madame Geneviève Darrieussecq de sa présence en cette journée d'anniversaire.

Cette journée de commémoration intense s'est finalement achevée par le ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe en présence de la directrice de l'ONACVG, Véronique Peaucelle-Delelis qui était d'ailleurs aussi présente lors de l'exposition au CNA.

Notre président général, José Real et deux administrateurs, Marc Satori et Jean-Paul Viry, ont ainsi déposé une gerbe au couleur de notre Médaille sur la tombe du Soldat inconnu. ★

Christophe Raisonnier,
administrateur national.



Ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe.

CE JEUDI 10 FÉVRIER 2022 RESTERA GRAVÉ DANS LES MÉMOIRES DES ENGAGÉS VOLONTAIRES SOUS-OFFICIERS (EVSO)

En effet, un détachement de la 353^e promotion ADJ SCHMID constitué du drapeau de l'École nationale des Sous-officiers d'Active (ENSOA) et des EVSO de la 113^e section du 1^{er} bataillon ont eu l'honneur de participer à la cérémonie des 170 ans de la Médaille militaire aux Invalides. Conscients d'être privilégiés et d'incarner la relève auprès de leurs Anciens, les EVSO encore à la moitié de leur formation, ont eu à cœur de représenter fièrement le corps des sous-officiers et de faire briller leur bataillon. Dès notre arrivée aux Invalides nous avons été accueillis par les membres de la Société nationale d'entraide de la Médaille militaire. Ces anciens sous-officiers aux carrières longues et riches en actions avaient beaucoup de souvenirs et de valeurs à transmettre, mais malheureusement le temps passe et il nous faut déjà nous mettre en place pour la cérémonie. C'est sous le dôme des Invalides, juste au-dessus du tombeau de Napoléon, que nous attendons avec fière allure le gouverneur militaire de Paris. La cérémonie a été remarquable par sa solennité dans un lieu aussi symbolique. Après avoir rendu les honneurs au gouverneur, nous avons eu le temps de prendre des photos avec les porte-drapeaux et plusieurs vétérans décorés de la Médaille militaire.

Dans l'après-midi nous avons pu visiter les Invalides et découvrir des portraits inspirants de grands militaires qui par leur vie et leurs

combats ont insufflé le sens du devoir et du sacrifice. À la tombée de la nuit, nous nous sommes rendus à l'Arc de Triomphe pour la cérémonie de ravivage de la flamme du soldat inconnu. Notre présence a suscité la curiosité des touristes et des Parisiens qui se sont progressivement regroupés sous l'Arche pour assister à l'événement. Animés par l'honneur et la fierté de représenter l'Armée devant le public parisien, la cérémonie a été particulièrement intense et forte en émotions. Une fois la flamme ravivée, nous avons été acclamés par la foule chaleureuse et remerciés longuement par les membres de la Société nationale de la Médaille militaire. C'est à ce moment-là que le lien armée-nation prit tout son sens.

C'est donc la tête remplie de récits, de faits héroïques et de moments inoubliables que les EVSO de la 113^e section reprirent le chemin de la maison mère des sous-officiers pour poursuivre leur formation, plus déterminés que jamais à tout donner pour aller jusqu'au bout.

Sources : ENSOA Saint-Maixent-l'École.

2.

1.



3.



4.



1. La 353^e promo au «présentez armes». 2. Le drapeau de l'école aux Invalides. 3. Le soir à l'Arc de Triomphe pour le ravivage de la flamme. 4. La section à l'extérieur des Invalides.



Avant de voir quelques photos de cette journée anniversaire, voici le discours de Madame Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, lors de sa prise de parole au cercle national des armées (CNA) à Paris.

Madame la sénatrice,
Madame la directrice générale de l'ONAC-VG,
Monsieur le président général de la Société nationale d'entraide de la Médaille militaire,
Monsieur le représentant de la SMLH,
Monsieur le président de l'UNC,
Mesdames, messieurs,

Depuis près de 5 ans, j'ai l'honneur d'être le témoin privilégié de l'abnégation et du patriotisme des femmes et hommes des armées. Ces leçons de courage, ces incarnations du dévouement, la Médaille militaire y fait écho depuis 170 ans.

Ma conviction est que les héros sont utiles et qu'ils sont précieux pour la société, car ils montrent la voie, car ils sont des flambeaux. La Médaille militaire c'est aussi cela, c'est la marque de fabrique des héros. De milliers de héros peu connus, artisans silencieux de la puissance nationale, serviteurs inlassables de la patrie. Ce ruban jaune et vert est une forme de reconnaissance, de gratitude et d'adoubement chevaleresque.

Et en disant cela, parmi tous les récipiendaires et parce que cela m'a particulièrement marqué, je pense à Maxime Blasco. Avant que les mêmes mains présidentielles ne lui remettent à titre posthume la Légion d'honneur, le caporal-chef Blasco avait été décoré par le chef de l'État de la Médaille militaire le 19 juin pour la valeur exceptionnelle de ses services. Au Sahel, Maxime Blasco avait sauvé deux soldats après le crash de leur hélicoptère, avant de parvenir à quitter les lieux en s'accrochant à un autre appareil, alors qu'il était blessé.

Le 18 juin 2021, aux côtés du caporal-chef Blasco, un autre célèbre récipiendaire de la Médaille militaire se tenait debout avec fierté : Léon Gautier, illustre parmi les illustres bérets verts, dernier des 177 hommes du commando Kieffer. C'est cela la Médaille militaire, c'est l'histoire de faits d'arme, c'est une histoire d'honneur et de bravoure. C'est une famille unie par la fraternité et la solidarité. Sous-officiers des trois armées et de la gendarmerie, combattants volontaires, hommes et femmes engagés sous le drapeau tricolore, c'est une lignée ininterrompue de soldats sortis des rangs par leur mérite, de la guerre de 1870 aux deux Guerres mondiales, de l'Indochine à l'Algérie, dans toutes les opérations extérieures conduites par la France depuis 60 ans. C'est un prestige qui ne se dément pas. C'est un esprit qui demeure dans un corps qui ne connaît ni promotions, ni grades.

170 ans après les décrets signés par Louis-Napoléon Bonaparte, cette exposition au Cercle national des Armées est donc une remarquable occasion de rendre un hommage solennel à toutes celles et à tous ceux qui ont été décorés de la Médaille militaire, qui ont payé de leur vie ou de leurs blessures leur courage au combat. Tous ont été et sont fidèles à la devise de « la Médaille des braves » : *valeur et discipline*.

Mesdames, messieurs, ce que démontre cette exposition, c'est que l'histoire de la Médaille militaire est un résumé de l'histoire militaire de la France de 1870 à aujourd'hui. Nous y croisons des visages connus, ceux de Foch, de Leclerc et de Jean Moulin. Nous y croisons également de nombreuses femmes, il est vrai que nous connaissons moins, Edith Vézy, Denise Guillemain Ducret, Marie Antoinette Favreau.

Je remercie la Société nationale d'entraide de la Médaille militaire pour son travail et pour les missions qu'elle assure auprès de cette « grande famille » dont les membres viennent de tous les horizons, de tous les territoires et sont de toutes les conditions sociales. Je sais que vous portez haut votre souci de l'entraide et votre vocation sociale à destination de vos ressortissants, de leurs familles et des orphelins. C'est essentiel. C'est la fraternité que nous aimons, que nous défendons et qui est l'essence même des armées.



Les Invalides, tombeau de Napoléon I^{er}.



Le général Henri Laporte-Many, directeur de cabinet du Grand chancelier de la Légion d'honneur, le général Christophe Abad, gouverneur militaire de Paris et José Real, président général de la SNEMM.



Cercueil du général d'Empire Guérin, rapatrié de Russie en 2021.



Porte-drapeaux des sections de la SNEMM ayant fait le déplacement pour cette journée mémorielle.

Cénotape du maréchal Foch.



Détachement de l'École des Sous-officiers de Saint-Maixent, la garde au drapeau.



Cercle national des armées (CNA), arrivée de Madame Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants pour inaugurer l'exposition de la SNEMM.



Madame Etoré, assistante du président général de la SNEMM, décorée de la médaille de bronze du travail par la ministre déléguée Geneviève Darrieussecq.



Accueil de la ministre déléguée par José Real, président de la SNEMM.



Don de 4000 euros au profit de la SNEMM par monsieur Salah Haba, dirigeant et fondateur de la société Access protection.



Madame Richard, employée de la SNEMM, décorée de la médaille de bronze du travail par la ministre déléguée Geneviève Darrieussecq.

170^{ème} anniversaire
de la
Médaille militaire.
10 février 2022
Cercle National des Armées.

La Société Nationale d'entraide de la
Médaille militaire fait haut la valeur
de ses armées et de la Nation.
La Médaille Militaire a 170 ans,
les médailles militaires d'après et
contemporains font la fierté et l'honneur
de notre pays.

Geneviève Darrieussecq

Mot de la ministre déléguée
Geneviève Darrieussecq.

A l'occasion du 170^{ème} anniversaire
de la médaille de la Médaille militaire,
je félicite les Médailles militaires,
jeunes et hommes, par leur valeur,
leur discipline, et la noble tâche
sur laquelle ils font preuve
sur leurs marches et les blessés
de l'Armée et de la Gendarmerie.

Véronique Peaucelle-Delelis
Directrice Générale
Secrétariat Général de
l'Armée combattante et
Victimes de Guerre

Mot de la directrice de l'ONACVG,
madame Véronique Peaucelle-Delelis.

Avec tout mon respect pour les Médailles militaires
qui servent ou ont servi la France, chacun à leur
manière et qui honorent la devise "Valeur et Discipline".

10/02/22

Général Christophe BOYER
Directeur du personnel militaire adjoint
de la gendarmerie nationale

Boyer

Mot du général de division de gendarmerie Christophe Boyer,
représentant le directeur général de la Gendarmerie nationale.

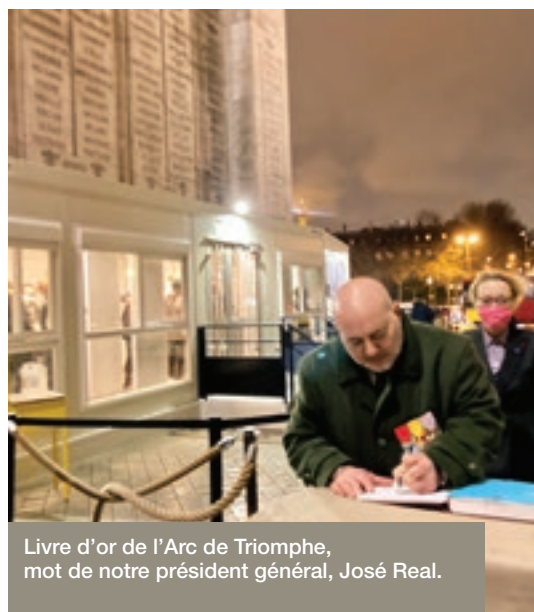
LIVRE D'OR DE LA SNEMM



Dernier volet de cette journée mémorielle : le ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe.



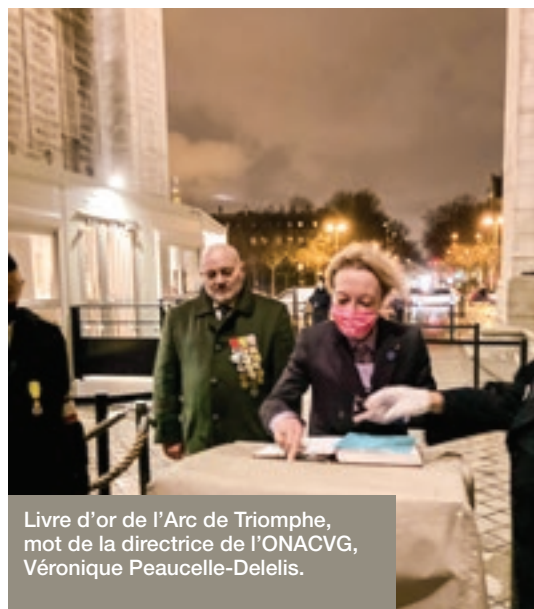
Porte-drapeaux de la SNEMM au ravivage de la flamme.



Livre d'or de l'Arc de Triomphe, mot de notre président général, José Real.



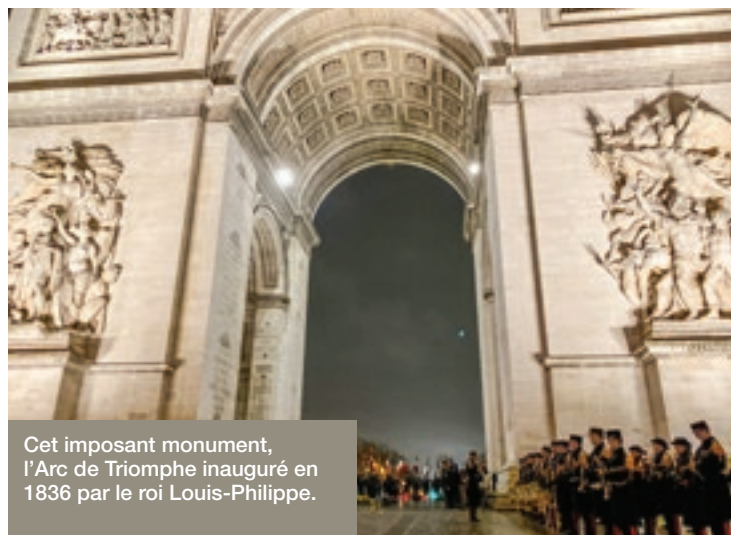
Porte-drapeaux de la SNEMM au ravivage de la flamme.



Livre d'or de l'Arc de Triomphe, mot de la directrice de l'ONACVG, Véronique Peaucelle-Delelis.



Autorités au ravivage de la flamme, dont notre président général.



Cet imposant monument, l'Arc de Triomphe inauguré en 1836 par le roi Louis-Philippe.



Le président général félicite le porte-drapeau Médaillé militaire.



Honneur rendu au drapeau par la section des élèves de l'ENSOA.



Arrivée du drapeau de l'ENSOA et de sa garde.



Souvenir d'une belle journée de commémoration.

87^e Assemblée générale ordinaire nationale les 21, 22 et 23 juin 2022 à Saint-Maixent-l'École

Les sociétaires de l'union départementale des sections locales des Deux-Sèvres vous accueilleront dès le 20 juin 2022 pour renouer avec une Assemblée générale en présentiel.

En partenariat avec la commune de Saint-Maixent-l'École, l'École nationale des sous-officiers d'active de l'armée de Terre et l'association du Musée du sous-officier, ce haut lieu de tradition militaire permettra de se retrouver pour participer à des journées de travaux et une cérémonie mémorielle pour marquer les 170 ans de la Médaille militaire et les 20 ans des drapeaux des écoles de formation des sous-officiers, de la Gendarmerie nationale, de l'armée de Terre, de l'armée de l'Air et de l'Espace, et de la Marine nationale.



DÉROULEMENT

Lundi 20 juin 2022

Arrivée et installation

Mardi 21 juin 2022

- Accueil et première journée de travaux
- Dîner de cohésion

Mercredi 22 juin 2022

- Matinée de travaux
- Après-midi cérémonie - dépôt de gerbes
- Cocktail dînatoire des 170 ans de la Médaille militaire

Jeudi 23 juin 2022

- Matinée de travaux
- Clôture des travaux

HISTORIQUE GÉNÉRAL DE SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE

Située au cœur du Val de Sèvres, Saint-Maixent est bâtie au fond d'une vallée d'effondrement constituant aux temps préhistoriques le lac Vauclair qui s'écoulait dans le lit du Chambon.

En 459, Agapit.

Élève oratoire autour duquel se construit une petite agglomération qui prend le nom de Saint-Saturnin. En 480, un jeune homme : Adjutor rejoint Agapit, il prend le nom de Maixent et dirige la communauté en 500. Il reçoit Clovis, il meurt le 26 juin 515, vénéré comme un saint. Par suite, on construit un monastère à l'emplacement de sa cellule. Les rois mérovingiens font fréquemment des dons de terres et de biens au monastère qui devient riche, prospère et renommé pendant les VI^e et VII^e siècles.

Entre 848 et 866.

Fuyant les ravages des normands, les moines s'enfuirent et ne revinrent qu'en 924. L'église de Saint-Maixent fut reconstruite vers 940 pour abriter les reliques de Saint Maixent et Saint Léger.

La ville connut un tremblement de terre en 1059 et des incendies en 1075, 1082, 1085 et 1116 qui ruinèrent des églises et des centaines de maisons.

La reconstruction de l'église s'est achevée vers 1134, c'était l'église romane des XI^e et XII^e siècles ; elle conserva le même aspect à travers le Moyen Âge et la Renaissance.

En 1204, Philippe Auguste.

Il déclara l'abbaye unie à la couronne de France et en 1223, son fils Louis VIII fit construire un château-fort.

Passée sous domination étrangère pendant la guerre de Cent Ans, la ville fut reprise par Duguesclin le 4 septembre 1372.

Charles VII remercia la ville pour sa fidélité en lui accordant ses armes et de nombreux privilèges. François Villon finit ses jours à Saint-Maixent où il mourut en 1489. Prise par les troupes du prince de Condé en 1568, détruite par les Calvinistes le 22 septembre 1568, reprise par les catholiques en 1569, elle fut repérée à nouveau et reprise en 1574 par le duc de Montpensier. Les remparts en mauvais état qui dataient de 7 siècles furent rasés en 1740.

En 1750, le comte de Blossac

Intendant du Poitou, il fit démolir la vieille Porte Châlon et fit reconstruire la porte actuelle achevée en 1762. On lui doit aussi la place Denfert et la percée des avenues qui traversent la ville. Pendant la révolution, la ville prit le nom de Maixent puis de Vauclair-sur-Sèvre, l'abbaye devient un hôpital, l'abbatiale fut pillée et profanée en 1793, elle fut rendue au culte en 1803.

La ville retrouvait seulement à la fin du XIX^e, notoriété, prestige et confiance avec l'important centre de formation militaire connu depuis, nationalement.

L'ENSOA, LA MAISON MÈRE DES SOUS-OFFICIERS

L'École Nationale des Sous-Officiers d'Active – de 1963 à aujourd'hui.

Créée en 1963, l'École Nationale des Sous-Officiers d'Active (ENSOA) a formé à ce jour plus de 130 000 élèves. Depuis 2009, elle assure l'intégralité de la formation générale et de perfectionnement des sous-officiers de l'armée de Terre. Pôle d'excellence, elle est certifiée ISO 9001 depuis 2007.

Forte de ses cinq bataillons d'élèves et de sa compagnie de perfectionnement, l'ENSOA poursuit avec détermination, volontarisme et enthousiasme la mission qui lui fut confiée il y a 50 ans, au service de la France et de l'excellence de son armée de Terre.

Elle demeure, plus que jamais, une référence pour le corps des sous-officiers.

Implantée au cœur de Saint-Maixent-l'École, l'ENSOA se répartit sur plusieurs sites :

- Le quartier Coiffé, bâti en 1914 pour faire face aux besoins de la garnison en raison de la loi prolongeant le service militaire à trois ans.



Porte Châlon d'aujourd'hui.



Cérémonie officielle à l'ENSOA.

Depuis la création de l'ENSOA, ce quartier n'a cessé de se développer. Cœur de l'école, il regroupe l'état-major, 5 bataillons d'élèves, la compagnie de perfectionnement des sous-officiers, les bâtiments des engagés volontaires et un bâtiment d'instruction moderne et fonctionnel comportant de nombreuses salles de cours.

- Le quartier Marchand, espace d'accueil ouvert sur la cité, il abrite le musée du Sous-officier et le bâtiment réservé aux cadres célibataires.
- Le panier fleuri, son complexe sportif permet la pratique des divers sports collectifs, individuels et militaires. On y trouve également les installations de tir de l'école.
- Le camp d'Avon avec ses bocages et ses sept fermes, il offre de larges espaces pour la formation et l'entraînement à la « vie de campagne » et au combat. Il se situe à 15 km au nord-est de Saint-Maixent-l'École. Il comprend également un village de combat permettant l'initiation aux actions en zone urbaine.

LE QUARTIER MARCHAND

1. Le musée du Sous-officier.

Situé au cœur du vieux centre-ville, à l'emplacement exact du château-fort de Saint-Maixent-l'École, le quartier Marchand abrite le musée du Sous-officier. Il fait partie des 15 musées de tradition de l'armée française, ancré dans l'histoire militaire locale et nationale.



Le musée du Sous-officier.

Il rappelle la vocation de la ville en tant que ville d'Écoles militaires. En effet, depuis 1881, le quartier Marchand abrite successivement l'École militaire d'infanterie, l'École militaire d'infanterie et de chars de combat, l'École de cadres, l'École d'application d'infanterie et enfin, depuis 1963, l'École nationale des sous-officiers d'active. Garant de l'histoire militaire locale, le musée du sous-officier conserve les objets de la salle d'honneur du 114^e Régiment d'infanterie, régiment des Deux-Sèvres de la III^e République à la Libération de la France pour laquelle le 114^e RI-FFI s'est fortement engagé. Ce musée militaire, par ses liens qui l'unissent à la ville de Saint-Maixent-l'École, contribue fortement au lien armée-Nation.

Les plaques de marbres, apposées sur la façade et inaugurées le 11 novembre 1926, renforcent cet aspect mémoriel du lieu.

Soutenu par l'association « Les amis du Musée – le Chevron », le musée du Sous-officier participe au lien entre les associations d'anciens combattants, la Société nationale d'entraide de la Médaille militaire, le Souvenir français, l'ONAC et d'autres associations avec l'armée. L'association du musée « Les amis du musée - Le Chevron » apporte, à chaque instant, son soutien financier et humain, dans la mesure de ses moyens, avec beaucoup d'énergie et de disponibilité.

2. Le monument aux Morts

Le 3 mai 1926, le maréchal Foch inaugure le monument aux morts, placé au centre du quartier Marchand, face à l'actuel musée.

Le monument aux morts de l'école militaire d'infanterie de Saint-Maixent est composé d'un groupe sculpté mis en place sur un socle par le sculpteur Fix-Masseau. Il est dédié aux 2 717 élèves de l'école militaire morts pour la France.

Au centre, une Victoire, légèrement penchée en avant, protège sous chacune de ses ailes un soldat. Les deux soldats sont revêtus de leur uniforme recouvert de la capote, portent leur casque et ont leur pied extérieur légèrement soulevé. Le soldat à droite de l'allégorie, moustachu, la regarde. Le soldat à sa gauche est glabre, plus jeune, le cou caché par un col roulé. La Victoire, vêtue d'une longue robe à l'Antique, a la tête ceinte d'une couronne de laurier. Son pied gauche, nu, a le talon relevé. Elle maintient l'épaule extérieure de chaque soldat.

C'est probablement la représentation du maréchal Ferdinand Foch et de son fils, l'aspirant Germain Foch.



Sergent Germain Foch,
cité à l'ordre de l'armée :

« Aspirant à la
11^e compagnie du
131^e d'infanterie,
Germain Foch a fait preuve
d'un grand courage lors
des premiers combats.

Dans la matinée du
22 août 1914, envoyé
en reconnaissance avec
une partie de sa section,
a surpris une patrouille de
uhlans et en a tué un grand
nombre. A entraîné par
son exemple et sa crânerie
bien française sa section
à la prise de contact
avec l'ennemi solidement
retranché.
Tué glorieusement
à bout portant. »

Source : Livre d'or
de l'École Sainte-Geneviève
à Versailles, 1914-1924.

L'aspirant Germain Foch naît à Montpellier en 1889. Unique fils du maréchal Foch, il sert comme sergent au 131^e régiment d'infanterie d'Orléans au début de la guerre. Il est mortellement blessé le 22 août 1914 à Ville-Houdlémont (Meurthe-et-Moselle) au cours d'une reconnaissance effectuée avec une partie de sa section en vue de l'attaque du village de Baranzay dans le Luxembourg belge. Germain Foch est enterré avec 189 de ses camarades de bataillon tombés pendant ce combat. Il est cité à l'ordre de l'armée à titre posthume le 9 février 1915. ★

Patrick Lamy,
secrétaire général SNEEM.



Le monument
aux Morts.

Le monument du Souvenir du quartier Marchand

Ancienne École militaire d'Infanterie de Saint-Maixent-l'École.

SAINT-MAIXENT ET SES ÉCOLES MILITAIRES

La ville de Saint-Maixent-l'École a une histoire qui, depuis 145 ans, est indissociable de notre armée. En effet, depuis 1877, date de l'arrivée du 114^e régiment d'Infanterie de ligne, mais plus encore depuis 1881, date du transfert de l'École Militaire d'Infanterie d'Avord (Cher) à Saint-Maixent, jusqu'à 1963 date de la création de l'École nationale des sous-officiers d'active qui fête l'an prochain ses soixante ans, Saint Maixent est devenu en 1926 Saint-Maixent-l'École, montrant par-là l'attachement de la ville à son école militaire, attachement qui, de nos jours, n'est pas encore démenti.

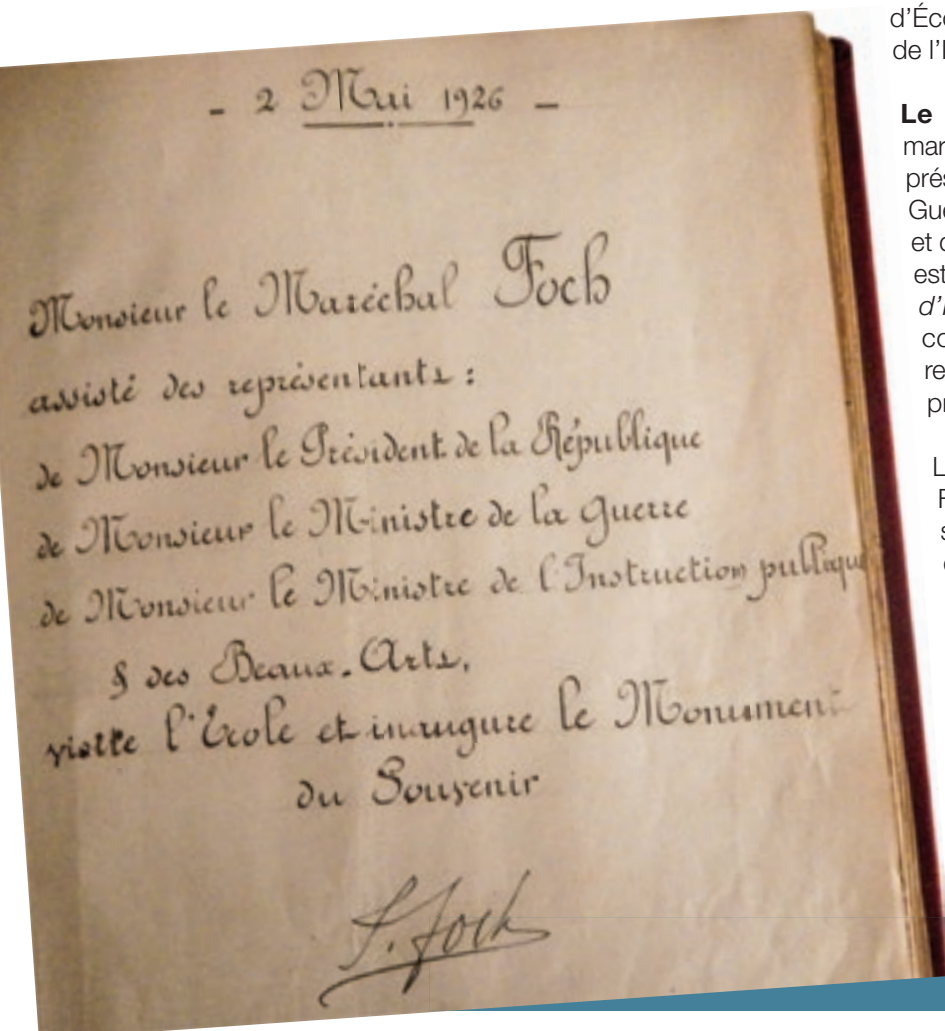
LE MONUMENT DU SOUVENIR 2 MAI 1926

En 1925, atteint par la limite d'âge, le commandant de l'École militaire d'Infanterie, «[...] le général Borie a pu avoir la grande joie de présider aux préparatifs pour la mise en place de l'œuvre de M. Fix-Masseau et devant le terre-plein du monument en guise de scène, officiers et élèves du cadre lui ont offert, dans la soirée du premier août [1925], une magnifique fête d'adieux au cours de laquelle fut jouée magistralement, en présence d'un très nombreux public, la poignante Arlésienne d'Alphonse Daudet.»

Succédant en août 1925 au général Borie, le général Louis-Amédée Rondenay, commandant de l'École et ancien saint-maixentais, voit le changement de nom de l'École passant d'École militaire d'Infanterie à École Militaire de l'Infanterie et des Chars de Combats.

Le 2 mai 1926, sous la présidence du maréchal Foch, assisté des représentants du président de la République, du ministre de la Guerre et de celui de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, le monument aux Morts est inauguré. *Le livre d'or de l'École militaire d'Infanterie* (2011.0.7.2), précieusement conservé au musée du Sous-officier, a recueilli les autographes des personnalités présentes lors de cette cérémonie.

Le monument du Souvenir, signé Pierre-Félix Fix Masseau, représente deux soldats réunis par la victoire ailée. À droite de celle-ci, un homme jeune, aux galons de sous-lieutenant, portant le casque Adrian, les bandes molletières, le col en laine et le manteau. À gauche, un homme plus âgé, équipé d'un manteau, de guêtres, d'un casque Adrian. Les trois étoiles de général de division ornent ses manches.



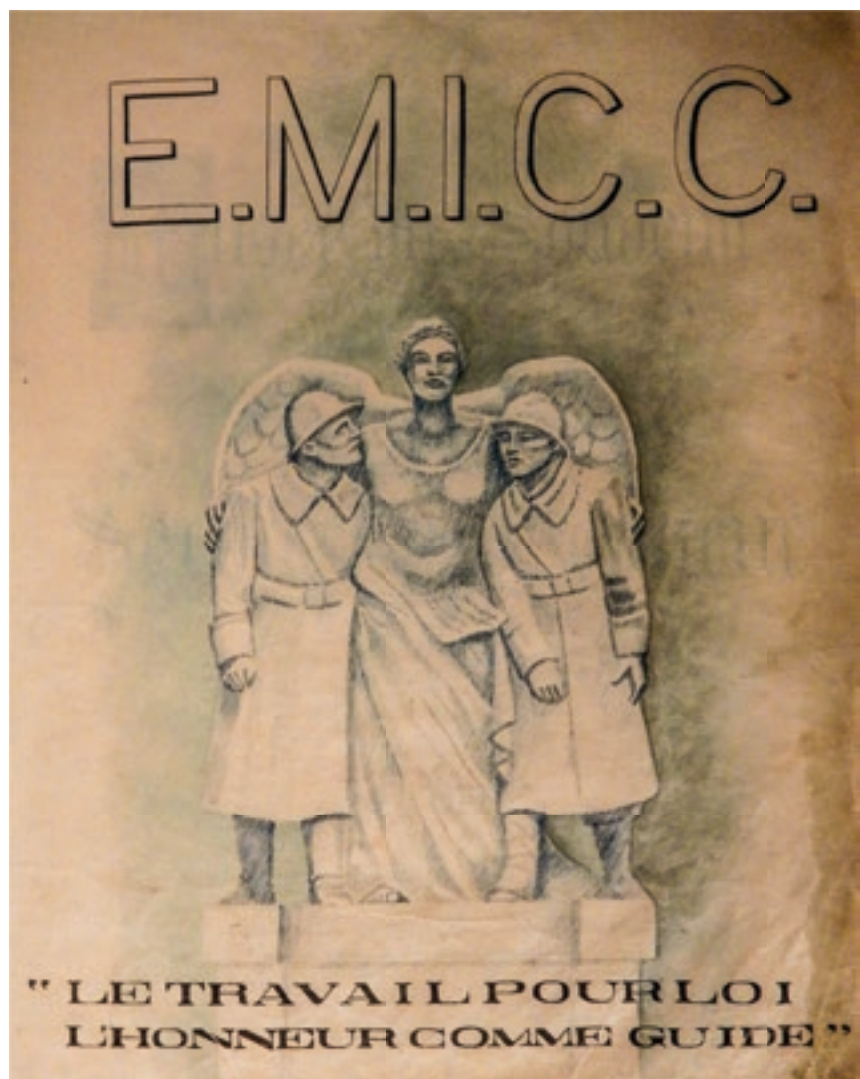
Livre d'or de l'École militaire d'Infanterie,
MSO n° inv. 2011.0.7.2

Il s'agit de deux personnages ayant réellement existés. Le plus jeune est l'aspirant Germain Foch, unique fils du général divisionnaire Ferdinand Foch. Les deux sont Médailleurs militaires. Le premier à titre posthume en tant qu'aspirant, le second de son vivant, le 21 décembre 1916. Cette Médaille des braves, il la reçoit au feu, après avoir commandé ses armées. Il fait donc partie de ces héros de la Grande Guerre, décorés de la Médaille militaire. Plus tard il devient président de la société d'entraide de la Médaille militaire en janvier 1920. Il décédera le 20 mars 1929 à six heures moins le quart dans sa résidence de l'Hôtel de Noirmoutier.

GERMAIN FOCH (1889 – 1914)

L'aspirant Germain Jules Louis Foch est né le 23 décembre 1889 à Montpellier. Étudiant, il est incorporé le 4 octobre 1910 au 131^e régiment d'infanterie. Il est nommé caporal le 11 août 1911 pour passer dans le corps des sous-officiers en tant que sergent dès le 25 septembre de cette même année. Admissible à l'École militaire de l'Infanterie de Saint-Maixent (Deux-Sèvres), il n'a pas le temps, à l'instar de ses camarades de mettre les pieds à l'École, qu'il commande déjà sa section au 131^e régiment d'Infanterie. Il accède au grade d'aspirant par décision ministérielle du 5 août 1914. Il est « tué à l'ennemi » le 22 août 1914 sur la frontière Belge à Ville-Houdlemont (Meurthe-et-Moselle). Il reçoit à titre posthume la Médaille militaire et la Croix de guerre avec une citation à l'ordre de l'Armée (29 février 1915).

Les survivants de la promotion de Germain Foch firent ériger un monument aux Morts à la mémoire des aspirants ayant « échoué au tragique « oral » » faisant de ce monument le centre de toutes les cérémonies jusqu'en 1926, date de l'érection du monument du souvenir dédié à tous les morts de l'École militaire d'Infanterie. Voulant rendre hommage à l'un des leurs et au maréchal Foch, ils proposèrent à celui-ci de baptiser leur promotion « Aspirant



Livre d'or du Musée, MSO n° inv. 2012.0.8

Foch ». L'humilité du grand homme le fit décliner cet hommage disant qu'il préférerait « *que cette promotion qui avait tant souffert pour la victoire finale rappelle à tous ce que cette victoire nous avait rapporté de plus précieux : l'Alsace-Lorraine* ». ★

**Lieutenant Jean-Hugues Long,
conservateur du musée du Sous-officier.**



Monument aux Morts,
Saint-Maixent-l'École.

Major Lucien Martin, parrain de la 348^e promotion d'élèves sous-officier de l'ENSOA

Les sous-officiers élevés à la dignité de grand-officier dans l'ordre de la Légion d'honneur, on les compte sur les doigts d'une main en France. Lucien Martin en fait désormais partie.

Sur le décret paru le 16 avril 2016, son nom figure au côté de celui de généraux, d'amiraux et de colonels. Une douzaine de citations pour faits d'armes, alors qu'il servait en Indochine et en Algérie, ont valu à ce morbihannais de naissance cette nouvelle reconnaissance.

« Je n'ai jamais laissé un mort ou un blessé sur le terrain », confie Lucien Martin. La peur ? **« Quand on est devant l'ennemi, on n'a pas le temps d'avoir peur. Je n'ai pas souvenir d'avoir ressenti de la peur ».**

De la chance, il en a eu, lui qui n'a jamais eu à déplorer de blessure grave. *« Un fois, une balle a perforé mon casque. Elle m'a juste un peu éraflé. Il y a cet obus aussi, qui est tombé à 30 mètres de moi. J'ai eu quelques éclats dans le bras ».*

Cet engagement, Lucien Martin le connaît très jeune. Originaire de Grand-Champ dans le Morbihan, il voit le jour le 12 décembre 1925. Il entre dans les Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) le 6 juin 1944, le jour du débarquement en Normandie.



Indochine, Algérie,
« Je n'ai pas souvenir d'avoir ressenti de la peur ».



Lucien Martin élevé à la dignité de Grand Officier dans l'ordre de la Légion d'honneur et décoré par le général d'armées Georgelin, grand chancelier, le 26 juin 2016.

Chef de section durant une vingtaine d'années au Prytanée national militaire, il côtoie des élèves tels que le futur général d'armée Pierre de Villiers, ancien chef d'état-major des armées et le futur général d'armée Georgelin, grand chancelier de la Légion d'honneur, qui lui remet sa décoration au cours de la fête de Trime, le 26 juin 2016.

Il participe aux combats de la libération de la France au sein des Forces françaises de l'intérieur (FFI) au printemps et à l'été 1944. Puis il s'engage pour la durée de la guerre en tant que soldat. Cet engagement temporaire se transforme en contrat de trois ans au sein de la nouvelle armée française le 17 novembre 1945. À partir de ce moment-là son destin est étroitement lié à l'Indochine, au Prytanée, à l'Algérie et à l'Allemagne. Dans ces différents

lieux d'affectations il accède à tous les grades du corps des sous-officiers, de caporal à major.

Entre 1948 et 1959, il obtient 12 citations pour faits d'armes exceptionnels : 10 en Indochine et deux en Algérie, dont une à l'ordre du régiment, trois à l'ordre de la brigade, trois à l'ordre de la division, deux à l'ordre du corps d'armée et trois à l'ordre de l'armée. Ses chefs y soulignent ses qualités de meneur d'hommes, courageux et réfléchi. Cela ne tarde pas en faire un des sous-officiers, si ce n'est le sous-officier le plus décoré de France, titulaire de toutes les décorations les plus prestigieuses de notre pays.



Cet engagement, Lucien Martin le connaît très jeune. Il entre dans les Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) le 6 juin 1944, le jour du débarquement en Normandie.

Le major Lucien Martin est décédé le 29 mars 2018. Les obsèques ont eu lieu le 5 avril 2018 en l'église Saint-Louis du Prytanée national militaire de La Flèche, avec la présence d'un piquet d'honneur du 2^e RIMA au

cimetière Saint-Thomas. Ce jour-là, j'ai émis le souhait de faire une demande pour qu'il soit parrain d'une promotion d'élèves sous-officiers de l'ENSOA, bien sûr avec l'accord de la famille.



La cérémonie du baptême de la 348^e promotion «Major Martin», qui à l'origine devait se dérouler à La Flèche au Prytanée national militaire, s'est tenue à huis clos en raison des mesures sanitaires liées à la pandémie, le mardi 11 mai 2021 à Saint-Maixent-l'École, en présence des 350 élèves sous-officiers et leur encadrement.

J'étais présent, accompagné des 3 fils du major Lucien Martin et du colonel Patrice Belbezier, ancien élève du Prytanée national militaire dans la section de Lucien Martin et chef de corps quelques années plus tard.



Ci-dessus : 348^e promotion «Major Martin», Saint-Maixent-l'École, mardi 11 mai 2021.
Ci-contre : baptême de la 348^e promotion «Major Martin».
J'étais présent, accompagné des 3 fils du major Lucien Martin et du colonel Patrice Belbezier, ancien élève du Prytanée national militaire dans la section de Lucien Martin.



Le Président des médaillés militaires de La Flèche, Jean-Claude Terpreau, avec un détachement de la 76^e section. Vendredi 4 novembre 2021, sur la place du rassemblement du 5^e bataillon de l'ENSOA, une stèle, au nom du major Lucien Martin, est dévoilée.



Le vendredi 4 novembre 2021, dans les Deux-Sèvres à Saint-Maixent l'École, en prélude à la cérémonie de remise des galons aux 290 élèves sous-officiers de la 348^e promotion Major Lucien Martin, et en présence des deux drapeaux de l'ENSOA et celui du Prytanée national militaire ainsi que de nombreux généraux, dont le CEMAT, le général d'armée

Pierre Schill, le général Franck Chatelus commandant l'ENSOA, le colonel commandant le Prytanée national militaire et le président des Médaillés militaires de La Flèche Jean-Claude Terpreau avec un détachement de la 76^e section, a été dévoilée sur la place du rassemblement du 5^e bataillon de l'ENSOA, une stèle au nom du major Lucien Martin.

Lucien Martin est resté un fidèle adhérent à la 76^e section depuis plus de 50 ans, dont 12 années au sein du comité, de 1996 à 2008, présent à nos manifestations avec son épouse Odette. Très dévoué à la bonne marche de notre section, il a toujours apporté son soutien. ★

Jean-Claude Terpreau,
président de la 76^e section
des Médaillés militaires de La Flèche.



Les sous-officiers élevés à la dignité de grand-officier dans l'ordre de la Légion d'honneur, on les compte sur les doigts d'une main en France.

TITULAIRE DE LA MÉDAILLE MILITAIRE DEPUIS 1952, IL EST ÉGALEMENT TITULAIRE DES DÉCORATIONS SUIVANTES :

- Grand Officier dans l'ordre de la Légion d'honneur
- Officier de l'ordre national du mérite
- Croix de guerre TOE 39/45, avec Étoiles : d'argent (2), bronze (3), vermeil (1), palmes (3)
- Croix de la Valeur militaire (étoile argent et étoile vermeil)
- Croix du combattant 39/45 avec agrafe « Morbihan »
- Croix du combattant volontaire 39/45
- Médaille coloniale avec agrafe « extrême orient »
- Médaille commémorative française Guerre 39/45 avec agrafes « Libération », « Allemagne », « Engagé Volontaire »
- Médaille commémorative de la campagne d'Indochine
- Médaille commémorative des opérations de sécurité et maintien de l'ordre en AFN
- Croix de la vaillance vietnamienne avec étoile de bronze

Hommage au brigadier Alexandre Martin

54^e régiment d'artillerie

Le samedi 22 janvier 2022, le camp français de Gao (Mali) a été la cible de tirs d'une dizaine d'obus de mortier. Plusieurs soldats français ont été touchés par ces tirs, dont le brigadier Alexandre Martin. Malgré une prise en charge immédiate, il a succombé à ses blessures alors qu'il était opéré d'urgence à l'antenne médicale du camp. La Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire s'incline avec un profond respect devant la mémoire du brigadier Martin, mort pour la France.

Né le 5 mars 1997 à Rouen, le brigadier Alexandre Martin a accompli toute sa carrière au sein du 54^e régiment d'artillerie de Hyères.

Engagé le 1^{er} septembre 2015, il se distingue lors de sa formation initiale par son excellent état d'esprit et fait preuve d'un très bon potentiel. Affecté à la 4^e batterie comme pointeur-tireur sol-air très courte portée, il est élevé à la distinction de 1^{re} classe le 1^{er} juin 2016. Déployé sur l'opération Sentinelle du 4 octobre au 7 décembre 2016, il se voit décerner la médaille de la protection militaire du territoire le 12 décembre 2016.

Il reçoit également la médaille de bronze de la Défense nationale le 1^{er} janvier 2017.

Soldat particulièrement compétent, il participe à une mission de courte durée en Guyane au 3^e régiment étranger d'infanterie du 22 mai au 19 septembre 2017 durant laquelle il s'investit sans compter et plus particulièrement lors des missions Titan et Harpie.

D'un investissement sans faille, il est également déployé sur l'opération Sentinelle.

Toujours motivé, il réussit brillamment sa formation générale élémentaire en janvier 2018. Cherchant constamment à accroître ses connaissances, il accède à la fonction d'adjoint chef de pièce sol-air très courte portée au sein de son unité. De nouveau projeté en mission de courte durée en Martinique au



3^e régiment d'infanterie de Marine du 15 juin au 13 octobre 2018, il fait à nouveau preuve de belles qualités militaires.

Il est promu au grade de brigadier le 1^{er} décembre 2018.

D'un investissement sans faille, il est également déployé sur l'opération Sentinelle du 5 juin au 7 août 2019 puis du 1^{er} janvier au 3 février 2021.

Il se voit décerner la médaille d'argent de la Défense nationale le 1^{er} janvier 2021.

Il participe également à un renfort temporaire avec son unité à Djibouti au 5^e régiment interarmes d'outre-mer du 3 mars au 22 avril 2021. Engagé dans le cadre de l'opération Barkhane depuis le 19 octobre 2021, il est grièvement blessé le 22 janvier 2022 suite à des tirs indirects visant la plateforme opérationnelle de Gao, au Mali. Il est immédiatement pris en charge par le détachement médical où il décède des suites de ses blessures.

Décoré de la médaille de la Défense nationale « argent » le 1^{er} janvier 2021, le brigadier Alexandre Martin était en concubinage sans enfant. Il est mort pour la France, dans l'accomplissement de sa mission. ★

Ministère de la Défense.

J'AI LA MÉMOIRE QUI FLANCHE J'ME SOUVIENS PLUS TRÈS BIEN... (Jeanne Moreau 1963)

Alors lisez ces quelques lignes.



Remise de médaille Croix du combattant

Les autorités habilitées à remettre la croix du combattant dans le cadre de cérémonies publiques civiles, le sous-directeur des cabinets du ministère des Armées a répondu comme suit :
Si l'autorité civile n'est pas désignée pour la remise de la croix du combattant, elle est néanmoins identifiable. Il s'agit :

➤ du préfet de département, lequel peut la remettre au nom de la ministre des Armées selon la formule suivante : *«Au nom de la ministre des Armées et en*

vertu des pouvoirs qui me sont conférés, je vous remets la croix du combattant.»

➤ s'il est empêché, ce dernier peut autoriser le DMD et le directeur SD ONACVG à remettre cette distinction en employant la formule suivante : *«Au nom de la ministre des Armées et par délégation des pouvoirs qui m'ont été conférés par le préfet, je vous remets la croix du combattant.»*

➤ ce n'est qu'en l'absence des autorités administratives de l'État précitées que les députés, sénateurs et aussi le maire de la commune dans laquelle se déroule

la cérémonie, sont autorisés à remettre la croix du combattant. Dans cette hypothèse, la formule prononcée est la suivante : *«Au nom de la Nation, je vous remets la croix du combattant qui vous a été décernée par la ministre des Armées.»*

L'ordre de préséance à respecter en cas de désaccord sur l'autorité compétente est bien entendu celui du décret n°89-655 du 13.09.1989.

Donc, en l'état à ce jour, un président d'association n'est pas autorisé à remettre la croix du combattant lors d'une cérémonie publique.



Remise de la Médaille militaire (Rappel de la revue 593)

Contrairement à la Légion d'honneur, la Médaille militaire n'est pas élevée au rang d'Ordre. C'est la raison pour laquelle cette décoration est réputée acquise le jour de la publication au Journal officiel du décret qui la concède.

Par ailleurs, l'article R.148 du code de la Légion d'honneur et de la Médaille militaire prévoit que : «La remise de la Médaille militaire a lieu dans les conditions suivantes :

1. Pour les militaires, au cours d'une cérémonie militaire, par l'autorité accomplissant la revue des troupes ou par le militaire désigné par elle à cet effet ;

2. Pour les autres récipiendaires, soit selon les modalités définies au **1.** lorsqu'ils le souhaitent et que les circonstances le permettent, soit par le délégué militaire départemental ou le commandant d'armes de la garnison. L'autorité chargée de la remise adresse à haute voix au récipiendaire les paroles suivantes : *«Au nom du Président de la République, nous vous conférons la Médaille militaire.»* Elle lui attache la médaille sur la poitrine.»

Article R148 (Modifié Décret n°2015-265 du 11 mars 2015 - art. 1)

La remise de la Médaille militaire a lieu dans les conditions suivantes :

1. Pour les militaires, au cours d'une cérémonie militaire, par l'autorité accomplissant la revue

des troupes ou par le militaire désigné par elle à cet effet ;

2. Pour les autres récipiendaires, soit selon les modalités définies au **1.** lorsqu'ils le souhaitent et que les circonstances le permettent, soit par le délégué militaire départemental, le commandant d'armes de la garnison ou un officier général en deuxième section ayant reçu délégation expresse à cet effet du délégué militaire départemental territorialement compétent. L'autorité chargée de la remise adresse à haute voix au récipiendaire les paroles suivantes : *«Au nom du Président de la République, nous vous conférons la Médaille militaire.»* Elle lui attache la médaille sur la poitrine.

Sources : ONACVG Meuse et legifrance.gouv.fr

La grande chancellerie de la Légion d'honneur sur les réseaux sociaux

La grande chancellerie étend sa présence sur les réseaux sociaux. Animée par la volonté de faire connaître la diversité de ses missions à un large public, elle a ouvert récemment plusieurs comptes sur LinkedIn, Facebook et Instagram. Les internautes connectés à ces réseaux peuvent s'abonner aux différentes pages de l'institution pour en suivre l'actualité, découvrir des portraits de décorés, des interviews d'élèves et de personnels, ou encore des focus sur le fonctionnement de la Légion d'honneur et des retours sur l'histoire. Sur LinkedIn, elle renforce la page dédiée à la grande chancellerie et crée une page pour les maisons d'éducation de la Légion d'honneur.



Retrouvez la grande chancellerie de la Légion d'honneur sur les réseaux sociaux :

 **Instagram** : @legiondhonneur_officiel

 **Facebook** : @legiondhonneur.officiel
et @museedelalegiondhonneur

 **LinkedIn** : Maisons d'éducation de la Légion d'honneur et Grande chancellerie de la Légion d'honneur.

Florence Vigan,
chargée de communication
la Grande Chancellerie.



Le service de la chancellerie de la SNEMM communique

Décret du 31 décembre 2021 portant promotion et nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur inscrite au JO du 1^{er} janvier 2022 :

La Grande chancellerie de la Légion d'honneur nomme au grade de chevalier de la Légion d'honneur : Claude Véron, née Loisier présidente de l'UD 92 et présidente de la 626^e section de Courbevoie.

Nos sincères félicitations.



JOURNAL DE SÉRAPHINE POMMIER, INFIRMIÈRE PENDANT LA GRANDE GUERRE (1914 – 1918)

Par Patrick Rolland (IHEDN, Prytanée, UNP)

Le *Journal de Séraphine Pommier, infirmière pendant la Grande Guerre (1914-1918)* a été réalisé à partir de 1 800 pages de cahiers d'écolier desquelles ont été extraites et annotées quelque 300 pages, illustrées de 19 croquis de sa main et de 10 photos qu'elle a prises.

Je ne sais pas si nous aurions pu prévoir ce qui arrive en Ukraine mais le livre que je viens de signer aux éditions Les Passionnés de Bouquins pourrait présager de ce qui va, hélas, se passer : afflux de blessés, réfugiés, prisonniers, déplacements de population, trains spéciaux, comme en France en 1914. Cet ouvrage est le journal d'une infirmière bénévole de la Croix-Rouge engagée dans deux hôpitaux de l'arrière pendant les quatre années de la Grande Guerre. Nous avons découvert avec surprise qu'il n'existait pas dans l'édition française d'autres journaux d'infirmières aussi complets et sur une aussi longue période. Pendant 51 mois Séraphine Pommier a donné des soins à 762 malades et blessés ; elle a été décorée en 1918 de la Croix de guerre et de la Palme d'or des infirmières. ★

Patrick Rolland

Dès la brutale invasion de la France en août 1914, les pertes sont élevées et le ministère de la Guerre, les services de Santé, la Croix-Rouge créent ensemble et dans l'urgence 1 500 hôpitaux auxiliaires en application de plans établis dès 1903.

Une jeune femme de la bourgeoisie lyonnaise se demande comment elle pourrait servir son pays envahi par les Prussiens : « *Je sentis plus que jamais le besoin de me dévouer et de faire quelque chose* » écrit-elle sur un cahier.

Elle est recrutée comme infirmière bénévole à l'hospice de Meximieux, dans l'Ain, devenu hôpital militaire, puis au lycée de garçons Ozanam à Lyon.

Elle décide de tenir un journal quotidien ; en effet, tout l'étonne dans ce métier nouveau pour elle : le brassage des Poilus venus de toutes la France et des colonies, la pharmacopée où se mêlent le vin aromatisé ou la pommade des Reclus et le Dakin qui vient d'être inventé, les prothèses de plus en plus élaborées pour les blessés, les concerts caritatifs et les loisirs dans les hôpitaux, les pratiques religieuses, les pénuries alimentaires, l'accueil des prisonniers, les visites aux blessés, les trains de réfugiés de la Croix-Rouge, etc.



« Le médecin soigne les blessures... »



...Nous, nous soignons les hommes.»

La figure héroïque du Poilu, les pieds dans la boue de sa tranchée, s'enrichit d'une autre réalité sous la plume bienveillante de Séraphine. «Le médecin soigne les blessures. Nous, nous soignons les hommes».

Le 4 novembre 1915, elle décrit une cérémonie militaire : «Les arcades sont garnies de monde, tous les yeux sont braqués sur la cour intérieure : un maigre et long général, que nous reconnaissons pour le général Brochin, entouré de tous les officiers présents à Bourg, remet des décorations à des blessés. Rangés sur une ligne devant la façade principale, les uns

sont debout, d'autres assis, plusieurs couchés sur des civières. Le premier, un officier, a reçu la Légion d'honneur ; de pauvres mutilés ont sur la poitrine la Médaille militaire, les derniers ne reçoivent que la Croix de guerre. Bien petite compensation pour un membre perdu dira-t-on, simple hochet qui ne rendra pas à ces pauvres diables l'usage de leurs jambes ou de leurs bras ! C'est vrai et pourtant je suis sûre qu'en ce moment ils ne regrettent rien et seraient prêts à recommencer.»

Prix indicatif 18,50 euros – 360 pages, parution : janvier 2022 – Éditions les Passionnés de bouquins – 04 78 24 90 02 – contact@les-passionnes-de-bouquins.com

→ Présentation vidéo : <https://youtu.be/mWUrN2LUL2U>

<http://www.les-passionnes-de-bouquins.com/journal-infirmiere-grande-guerre/>

→ À commander sur ce site ou sur celui de la FNAC, dans les librairies, etc.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Argumentaire

Séraphine Pommier fut infirmière auxiliaire pendant toute la Grande Guerre, d'abord à l'hôpital de Meximieux dans l'Ain, puis à l'hôpital de l'école Ozanam de Lyon. Son journal témoigne du quotidien dans les hôpitaux de l'arrière où les soldats, arrivant par dizaines, sont confiés aux soins des infirmières qui font face à l'horreur des blessures de guerre.

« Le médecin soigne les blessures. Nous, nous soignons les hommes. »

«[...] j'ai souffert, j'ai lutté, j'ai réellement vieilli, je sors des hôpitaux plus femme, plus trempée, un peu plus indépendante peut-être [...] Mon journal de guerre est terminé [...] on y trouve des heures de lassitude et de découragement et des jours de bonne gaité [...] beaucoup d'hommes ont passé entre mes mains, sept cent soixante-deux je crois [...] mais il y en a que je n'oublierai pas. [...] J'ai eu des malades de toutes les provinces de France [...] Beaucoup sont morts, quelques-uns m'écrivent encore.»

Point Forts

- Découvrir un aspect peu connu de la Première Guerre mondiale.
- Un témoignage fort, sincère et historique, sans équivalent dans la littérature consacrée à 14-18.
- Des annotations et des explications qui permettent de rendre le livre accessible à tous.
- 42 illustrations dont 19 croquis de la main de Séraphine et 10 photos prises par elle.

« Les amateurs d'Histoire, les militaires, les étudiants, les futurs personnels de santé, les familles qui ont eu un aïeul blessé, tous ceux qui s'intéressent à la résilience des populations dans une guerre, découvriront avec intérêt cet ouvrage. »

Patrick Rolland

HOMMAGE À CHRISTIAN TITTELBACH



Christian Tittelbach est né le 25 septembre 1940 à Hanoi (Vietnam). Matricule : 60-920-02722.

Son père, Alfred Tittelbach, adjudant-chef au 5^e Régiment Étranger d'Infanterie a été tué au Laos (Indochine) en 1946, mort pour la France.

L'armée japonaise a arrêté toutes les familles de militaires, les ont internées dans un camp de concentration, voire parfois même torturées en mars 1945. Elles sont délivrées par les Anglais en septembre 1945, puis hébergées à Calcutta (Inde) et rapatriées à Sidi-Bel-Abbès (Algérie) en 1947. Il devient pupille de la Nation.

Il intègre à 6 ans les enfants de troupes à l'école enfantine d'Heriot à Rambouillet jusqu'en 1953. Il revient en Algérie à 13 ans et va plonger, de plein pied, dans la guerre en novembre 1954 avec la « Toussaint Rouge ». Supplétif de 16 à 18 ans dans une SAS à Oued Sefouin en Oranie, il rejoint le 58^e Groupe mobile de Sécurité comme gardien de prisonniers politique à Arcole (FLN).

Engagé volontaire en 1958 à 18 ans, au 18^e Régiment de chasseurs Parachutistes à Pau. Il est nommé caporal en 1959. Rengagé pour un an en 1961 au titre du 30^e Bataillon de Chasseurs Portés, il est envoyé en Algérie jusqu'en 1962 où il est blessé. Il est nommé au grade de caporal-chef. Ne souhaitant pas continuer il sera rayé des contrôles en 1962.

Il est président d'U.N.A.C.I.T.A., de l'amicale des porte-drapeaux de Lunéville. Il est porte-drapeau de 1987 à 2018, de la Légion d'honneur et des Médaillés militaires. Il a porté avec honneur et dévouement le drapeau de notre 51^e section. Il a reçu avec fierté l'insigne et le diplôme d'honneur des porte-drapeaux pour 31 ans de loyaux services.

1961 :

- Citation à l'ordre du régiment
- Lettre de félicitations
- Citation à l'ordre de la division
- Croix de la Valeur militaire avec étoile d'argent et de bronze
- Médaille commémorative O.P. de sécurité et M.O. en AFN
- Reconnaissance de la Nation

1990 :

- Croix du combattant volontaire agrafe « Afrique du Nord »
- Croix du combattant

2004 : Médaille militaire

2021 : Insigne et diplôme d'honneur des Porte-drapeaux

Président de la 51^e section.



Dominique Pietri

HOMMAGE À DOMINIQUE PIETRI VOLONTAIRE POUR SERVIR EN INDOCHINE ET EN ALGÉRIE...

L'adjudant-chef Dominique Pietri est décédé le 13 novembre 2021 à Bastia. Ses obsèques ont été célébrées dans son village natal, à Prunelli di Fiumorbu, en présence de nombreuses associations d'anciens combattants. Le président

de l'Union départementale de Haute Corse et de la 78^e section de Bastia lui adresse un solennel et fraternel adieu.

Engagé volontaire en décembre 1953 au 4^e Régiment d'Infanterie Coloniale, Dominique Pietri sert notre pays et les troupes de Marine pendant 27 ans, jusqu'en janvier 1979.

Il fait preuve, pendant la durée de sa carrière militaire, de qualités remarquables. Volontaire pour servir en Indochine puis en Algérie, il y remplit toutes ses missions avec sang-froid et audace même dans les situations les plus difficiles.

Il sert également dans d'autres garnisons, en France et outre-mer, pour le bien du service. Au début des années 1970, il est choisi pour être l'aide de camp du général commandant la 14^e Brigade Mécanisée aux FFA.

Pendant toute la durée de sa retraite, Dominique Pietri continue à servir la section des anciens

combattants du Fiumorbu en qualité de porte-drapeau.

Il est titulaire de nombreuses décorations :

- Médaille militaire
- Croix du combattant volontaire
- Croix du combattant
- Médaille d'outre-mer
- Médaille de la reconnaissance de la Nation
- Médaille commémorative Indochine
- Médaille commémorative Algérie

Son engagement sans faille au service de la France est un exemple pour nous tous. Il laisse le souvenir d'un soldat d'exception, respecté et hors du commun, fidèle parmi les fidèles, figure des troupes coloniales.

Nous sommes fiers de l'exemple de probité, d'exigence, de générosité et de courage qu'il a pu transmettre.

La Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire s'incline devant la douleur de sa famille et l'assure de tout son soutien.

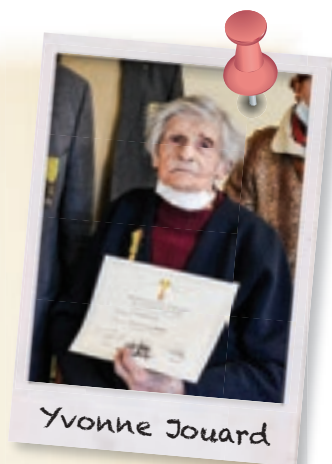
RIPOSA IN PACE

**Joseph Antoine Peretti,
président de l'UD 02B,
président de la 78^e section des Médaillés militaires.**

YVONNE JOUARD, DAME D'ENTRAIDE CENTENAIRE HONORÉE

Pour ne pas faillir à la tradition d'honorer nos sociétaires centenaires le président de section, Gérard Francart, a invité Yvonne Jouard, dame d'entraide née le 14 mai 1921 à Beaune, à une réunion en comité restreint pour fêter cet événement. En 1943, elle épouse Raymond Jouard, son aîné de 5 ans, militaire dans l'armée de l'Air depuis ses 18 ans. De spécialité mécanicien acquise à l'école de l'air de Rochefort il participe à la Seconde Guerre mondiale avec une singulière affectation de trois années en Gendarmerie. Réintégré dans son arme d'origine il participe aux conflits d'Indochine et de l'Algérie. Après sa dernière affectation à la B.A. 102 de Dijon-Longvic il quitte l'armée en 1959 avec le grade d'adjudant-chef. Il est aussi décoré de la Médaille

militaire. Il adhère de suite à la section et décède en 1990. Yvonne est restée fidèle à la section en participant activement à toutes les manifestations. Dotée d'une mémoire infailible, elle vit seule à son domicile, bien assistée par ses neveux et nièces ainsi que ses amies responsables des dames d'entraide mesdames Garret et Jakubiec présentes à cette cérémonie. Surprise, Yvonne était très émue à la remise du diplôme d'honneur et de la médaille d'or.



Yvonne Jouard

Président de la 670^e section.

HOMMAGE À MAURICE BALLET

Le 7 janvier 2022, la municipalité de Le Château-d'Oléron ainsi que la 600^e section des Médaillés militaires de l'Île d'Oléron ont rendu un vibrant hommage à Maurice Ballet à l'occasion de ses 100 ans.

Maurice Ballet est né le 7 janvier 1922 à Orléans dans le Loiret.

En 1940, avec son père ancien combattant de 14-18, ils ramassent les armes laissées par les soldats pendant la débâcle et les cachent dans la forêt, à Lorris où ils habitent.

Pendant l'occupation, il fait, avec d'autres jeunes, quelques actes de sabotages, dont notamment dégonfler les pneus des Allemands. Très vite, il intègre un réseau de résistance, où sa mission consiste à récupérer les armes cachées en forêt, les démonter et les transporter à Paris en train. Puis il doit revenir avec des journaux clandestins. Dénoncé, il est arrêté le 30 juin 1943 alors qu'il se trouvait en gare de Montargis avec son père et son frère. Seul Maurice est arrêté. Interrogé, il déclare qu'il est orphelin. Maurice Ballet est incarcéré à Orléans jusqu'au 2 juillet 1943, puis il est envoyé à Compiègne et déporté le 2 juillet pour le kommando de Dresden. Il est transféré à Buchenwald, le 25 mars 1944, puis au camp de Sachsenhausen. Ce camp est évacué le 21 avril 1945 et Maurice participe, avec ses camarades, aux « Marches de la Mort ». À la hauteur de Parchim, ils sont libérés par l'armée Russe.



Sculpture à la mémoire des morts en déportation



Maurice Ballet

Maurice Ballet et ses camarades de détention font alors un serment, celui de raconter, afin que les atrocités qu'ils avaient vu ou vécu ne se reproduisent plus.

Il a tenu parole, dans un premier temps à St-Ouen, puis à son arrivée à Le Château-d'Oléron en 2013, en effectuant des conférences et exposés aux collégiens oléronais, et en effectuant avec la municipalité des actions sur la commune.

Vendredi 7 janvier 2022, la mairie de Le Château-d'Oléron a organisé en sa présence l'inauguration d'une allée au nom de Maurice Ballet, ainsi qu'une sculpture à la mémoire des morts en déportation.

Lors de cette cérémonie pleine d'émotion, Didier Voluzan président de la 600^e section de l'Île d'Oléron lui a remis le diplôme d'honneur de la médaille d'or de la SNEMM, en présence de Marie-Françoise Richard, présidente de l'UD 17, de ses proches, d'élus et d'élèves de 3^e du collège de Le Château-d'Oléron.

Maurice Ballet a clôturé cet hommage avec ces quelques mots : « *Plus jamais ça* ».

Maurice Ballet est chevalier de la Légion d'honneur, Médaillé militaire, décoré de la croix de guerre avec palme et décoré de la croix de guerre du combattant volontaire de la Résistance.

Président de la 600^e section.

Nous sommes là pour protéger votre avenir



PRÉVOYANCE

Notre mission :
anticiper les risques pour préserver
votre avenir et celui de votre famille

Militaires, réservistes, civils

Des garanties adaptées aux situations de chacun

Dans votre vie professionnelle ou personnelle

Un soutien financier et des services d'assistance¹

En cas d'invalidité, de décès ou de perte de revenus

La différence Unéo au 0970 809 000²

Unéo, MG Pet GMF
sont membres d'**UNEOPOLE**
la communauté
sécurité défense

Unéo, la mutuelle
des forces armées
TERRE - MER - AIR - GENDARMERIE
DIRECTIONS & SERVICES
Référéncée
Ministère des Armées



Santé – Prévoyance

Prévention – Action sociale

Solutions du quotidien



Votre force mutuelle

Document publicitaire. 1 - En partenariat avec IMA ASSURANCES, assureur des garanties d'assistance, société anonyme au capital de 7 000 000 euros entièrement libérée, entreprise régie par le Code des assurances, dont le siège social est situé 118 avenue de Paris CS 40 000 - 79033 Nant-Cedex 9, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes sous le n° 431 511 632, soumise au contrôle de l'ACPR, 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09. 2 - Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h 30 - appel non surtaxé. Crédit photo : © J. JOSEPH/ECPAD/Defence, © Getty Images/ECPAD/Defence, © Jeremy ZABARTE/Armée de l'Air/Defence, © Gendarmerie nationale/Habitus Ballano. Unéo, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro 505 580 081 et dont le siège social est situé 48 rue de la République - 92444 Montrouge Cedex - La Seine - ardo

03 ALLIER 1483 – Saint-Pourçain-sur-Sioule

Honneur en photo de notre porte-drapeau



Le 30 septembre 2021, l'escadron 17/5 de gendarmerie mobile de Moulins a honoré les gendarmes morts au cours des combats de la libération de l'Allier, le 5 septembre 1944 à la ferme de Montedoux et à la ferme des Mayences. Pour répondre à l'invitation du chef d'escadron Jean-Luc Vivier, l'union départementale de l'Allier de la SNEMM a déposé une gerbe pour honorer l'ensemble des morts pour la France dont 22 ont reçu la Médaille militaire.

07 ARDÈCHE 1157 – Privas

Honneur à Aldo Pardo



Le porte-drapeau Aldo Pardo de la 1157^e section de Privas va laisser sa place à la jeune génération pour ces fonctions. Ayant des difficultés pour se déplacer, il a profité de la cérémonie du 11 Novembre à Privas pour former sa remplaçante. Mais il continue de participer aux petites cérémonies.

Le nouveau porte-drapeau de la section est une jeune fille de militaire qui va remplacer notre ancien. Lilou Avoies a 17 ans.

En terminale générale, elle aimerait poursuivre ses études autour de l'art et des lettres. C'est une jeune fille très active (théâtre, musique, littérature, philosophie et danse avec l'association sportive du lycée). L'année prochaine, elle compte commencer une licence « art du spectacle ». Participant à toutes les cérémonies avec son père, elle a rapidement accepté de remplacer Aldo Pardo. Merci à Lilou pour son engagement.

13 BOUCHES-DU-RHÔNE 290 – Aix-en-Provence

Honneur à Louis Julien



Le 8 juin 2021, a été remis à Louis Julien, adhérent de la 290^e section d'Aix-en-Provence, la médaille associative de vermeil de la SNEMM, au cours d'une très belle cérémonie commémorative. Louis Julien est adhérent à la section depuis le 1^{er} janvier 1975, il est titulaire de la Médaille

militaire depuis 55 ans. Résidant à Agde, la COVID 19 empêchant tout déplacement, nous avons demandé à Guy Bancarel, président de la 1577^e section, de procéder à la remise de cette distinction au nom de notre section. La 290^e section d'Aix-en-Provence par la voix de son président Robert Rouzy remercie très chaleureusement Guy Bancarel pour son action et son amitié. Cet exemple remarquable, prouve, s'il en était besoin, que Solidarité et Entraide ne sont pas de vains mots pour toute la communauté des Médailleurs militaires.

UD13

Changement de président à l'UD13

L'Assemblée générale de l'UDSLMM13 s'est tenue à la Maison des Associations Patriotiques de Tarascon. Les 18 délégués étaient présents ou représentés. Le président Amar a ouvert la séance en demandant une minute de silence en hommage à nos disparus. Après lecture de l'ordre du jour par le secrétaire de l'UD13 Martial Thibault, et approbation à l'unanimité du procès-verbal de la réunion du 08 mars 2021, le président Amar nous a fait part de son déménagement à venir ainsi que de la démission de la trésorière Incarnation Liénard. Deux postes étaient donc à pourvoir. Après un tour de table infructueux à la recherche de volontaires à la prise de fonction de ces deux postes, seuls Jean-François Desmet, président de la 455^e section d'Istres et Gérard Motot, son trésorier se sont portés volontaires. Après un vote à bulletin secret J.-F. Desmet et G. Motot ont été élus à l'unanimité. À l'issue du traditionnel tour de table où des questions diverses ont été abordées, l'ordre du jour étant épuisé, le président Amar a clôturé la séance. Tous les participants se sont retrouvés pour la passation du drapeau de l'UDSLMM13 au nouveau président. Cette réunion s'est terminée par un convivial repas au restaurant *Le Terminus* à Tarascon.



23 CREUSE UD23

Cérémonie souvenir en l'honneur des Médailleurs militaires

Dimanche 19 septembre 2021, dans un scrupuleux respect des gestes barrières, la charmante localité de Gouzou accueillait en sa paroisse un grand nombre de détenteurs de la prestigieuse Médaille militaire, auxquels se sont joint, le vice-président du conseil départemental, le maire et les conseillers municipaux de la commune, le président de l'ONM, le directeur de l'ONAC ainsi que des représentants de la Gendarmerie et de l'Armée, que la fraîcheur matinale et quelques gouttes de pluie n'avaient pas rebutés contrairement à ceux qui nous snobent de manière cyclique. Cette

défaillance n'a cependant pas découragé, les adhérents et non adhérents à l'Union départementale de la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire. Des retraités des différentes armées de Terre, de Mer, de l'Air et de la Gendarmerie ont ainsi été en mesure de partager sans modération leurs expériences, leurs points de vue et leurs aspirations dans une ambiance conviviale fort sympathique.



À 10 heures, c'est devant l'église Saint-Martin que se tenait le père Jean-Pierre Barrière (ancien aumônier militaire) afin de convier tous ses paroissiens ainsi que nos invités et les personnes présentes à entrer dans ce bel édifice afin d'y prendre place. Il avait pour cette exceptionnelle circonstance revêtu une chasuble de couleur verte et jaune, identique aux couleurs du ruban de notre décoration. Délicate attention singulièrement appréciée de nos sociétaires. Puis il installa les porte-drapeaux dans le cœur de l'église avant de commencer l'office religieux. C'est avec des paroles empreintes d'un sens profond, et particulièrement pertinentes qu'il captiva son auditoire tout au long de cette messe. Il présenta avec une élégante conviction les devises de notre décoration ; démontrant au besoin qu'il n'ignorait rien des valeurs âprement défendues par nos sociétaires, ainsi que du monde combattant qu'il avait déjà longuement côtoyé. La sonorité du clairon de notre ami Bertrand Virton, jeune retraité, titulaire de la Médaille militaire, conféra une résonance inhabituelle très impressionnante au moment de l'élévation.

À la fin de l'office, les porte-drapeaux quittent leur emplacement, pour prendre place à la sortie de l'édifice avant de se diriger en bon ordre, quelques instants plus tard vers le monument en vue de rendre hommage aux soldats tombés au champ d'honneur dans tous les conflits. Puis ils prirent place de part et d'autre devant la stèle avant que ne débute la cérémonie. Une très belle gerbe symbolisant les couleurs de la Médaille militaire fut alors déposée avant la respectueuse minute de silence. Cette dernière prit fin lorsque notre sympathique clairon entamât une remarquable interprétation vocale de la Marseillaise ; très vite reprise en cœur par toute l'assemblée.

Convité par Cyril Victor, maire de la commune et ses conseillers, l'ensemble des participants se dirige alors vers la spacieuse et très belle salle des fêtes où attendait



LE CRÉATEUR FRANÇAIS DE DRAPEAUX BRODÉS

490, Allée du Millésime
26600 MERCUROL-VEAUNES

04 75 08 24 87
www.manufetes.com

FABRICATION FRANÇAISE



LES MÉDAILLÉS MILITAIRES
MERCUROL-VEAUNES

un copieux cocktail arrosé d'un excellent breuvage pétillant, produit dans nos terroirs français. Mettant à profit cet instant privilégié, notre président Pierre Pauly remis à monsieur le maire ainsi qu'au père Barrière très ému, une médaille souvenir de notre société. Pour clore cette magnifique journée, toutes les personnes non retenues par d'impératives obligations ont eu le plaisir de se retrouver autour d'un très convivial buffet.

24 DORDOGNE 25 – Périgueux

Assemblée générale

Après 2 années délicates pour nos rassemblements, c'est le 16 janvier 2022 que la 25^e section de Périgueux a effectué son A.G. devant un effectif réduit suite aux conditions sanitaires toujours en vigueur. Avec le nombre de pouvoirs et les présents, les votes des membres du bureau ont pu se dérouler normalement. Ont été réélus, président Serge Giraudon, trésorier Patrick Jouffre, secrétaire Alain Besnier, contrôleur aux comptes Walter Furbault. Un nouveau membre a été élu au poste de vice président Marcel Masot.

Après avoir observé une minute de silence en mémoire de nos camarades disparus, l'A.G. s'est déroulée selon le programme établi. Rapport moral, situation des effectifs et présentation du bilan financier.

Pour terminer et avant de partager le repas traditionnel, le président a remis des diplômes de plus de 25 ans de Médaille militaire à Marcel Petit, Claude Di Mario, Marcel Masot, Roland Lasserre, François Kerros et un de plus de 50 ans à André Héraud.



25 – Périgueux

Hommage aux Médailleurs militaires périgourdins

La cérémonie en hommage aux Médailleurs militaires périgourdins, morts pour la France, s'est déroulée le 22 janvier 2022 à Périgueux sous la présidence du sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de la Dordogne. Les autorités civiles et militaires et les présidents des associations combattantes du département avec leurs porte-drapeaux étaient réunis autour de la stèle des Médailleurs militaires.

Après deux années difficiles pour organiser nos cérémonies, ce fut un réel plaisir de se rencontrer et de rendre un hommage digne à nos anciens camarades.



1789-Nontron

Assemblée générale

Après deux ans d'impossibilité de se retrouver pour notre assemblée générale nous nous sommes à nouveau réunis le 6 février 2022 à la salle des fêtes de Sceau-Saint-Angel.

Nous avons été accueillis par le maire de la commune Michel Combeau, accompagné du capitaine Thierry de

Tavernier commandant en second la compagnie de gendarmerie, de Juliette Nevers vice-présidente du conseil départemental, de Yannick Lebled présidente de l'UDSOR et de Jean-Paul Benjamin président de l'Union départementale.

Chaque invité a souligné le plaisir de se retrouver et la bonne activité de la section de Nontron. À cette occasion, Jean-Paul Benjamin président de l'UD a remis la médaille de bronze de la Défense nationale avec agrafe « essais nucléaires » à notre camarade Narcisse Mousnier.

La réunion s'est terminée par un repas pris au restaurant Le Périgord à Saint-Martial-de-Valette qui a réuni une cinquantaine de convives. Nous nous sommes donné rendez-vous le 15 mai prochain à Nontron pour le congrès départemental.



25 DOUBS 1066 – Val de Morteau

Assemblée générale

La 1066^e section des Médailleurs militaires du Val de Morteau a fait le bilan de l'année 2021.

Le bureau de la 1066^e section des Médailleurs militaires du Val de Morteau, sous la présidence de Christian Suarez et de Lucienne Frisetti, vice-présidente, s'est réuni le mercredi 9 février 2022. Hormis les cérémonies patriotiques, la section était mise en sommeil, afin de respecter les restrictions sanitaires et les consignes établies par les municipalités.

Joseph Mairoit, trésorier a présenté le bilan financier. Jacques Guinchard et Louis Tisserand, vérificateurs aux comptes ont procédé au contrôle des écritures. Le quitus a été donné, confirmant la bonne gestion de l'exercice 2021. Lors du tour de table établi pour présenter les diverses activités à venir, le bureau et les adhérents présents se sont concertés et la principale question a été l'organisation et la date de notre assemblée générale annuelle de l'année 2022 qui doit se dérouler dans la commune Les Combes. Il a été décidé à l'unanimité de reporter l'assemblée générale en 2023 (février ou mars). Par conséquence, le mandat des membres élus de la série sortante est prorogé jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale.

En fin de réunion, le président Christian Suarez a remis à Jacques Guinchard et Louis Tisserand la médaille de bronze avec diplôme de la SNEMM en récompense de leur investissement et de leur présence aux différentes activités de la section. Ensuite le président a remis l'insigne et le diplôme d'honneur de porte-drapeau à Raymond Konczak et André Taillard pour respectivement 20 et 10 ans d'activité. À l'issue, Annie Pichot, tenancière du restaurant de la Grotte à Remonot nous a servi une collation. Sa gentillesse et sa disponibilité nous ont permis de terminer cette journée dans la bonne humeur.



26 DRÔME UD 26

Gala de bienfaisance



Le 15 octobre 2021 a eu lieu le gala de bienfaisance organisé par les sections SMLH, SNEMM et ANMONM. Cette manifestation, qui se déroule chaque automne à Montélier, a pour but de mettre en lumière les actions d'entraide et de solidarité conduites par les membres des trois associations. Le 27 novembre, à l'hôtel du département, le bénéfice du gala a été partagé entre quatre associations : Le Bleu et de France, Le Souvenir Français, Les P'tits Doudous, L'Apajh.

30 GARD 6 – Nîmes

Remise du diplôme de la médaille d'or de la SNEMM



Le diplôme de la médaille d'or de la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire a été remis à Renée Tardieu le 06 janvier 2022, à l'EHPAD Indigo Croix Rouge de Nîmes, par le président de la 6^e section de la SNEMM, Émile Blais, en présence de Pascal Coget, directeur de l'ONAC VG du Gard et de son adjointe, madame Gasmi responsable du service social. Étaient également présents Jean-Claude Mougnot, président de l'UD30, et les porte-drapeaux de l'UD30 et de la 6^e section, Jean-Luc Bonacchi et Bernard Zeil, ainsi que le président d'honneur de la 6^e section, Bernard Chouchan. Monsieur Coget et madame Gasmi ont remis des colis à trois autres pensionnaires, centenaires eux aussi.

Renée Tardieu, née le 02 janvier 1922 à Constantine, s'engage le 02 mars 1944 dans les Forces françaises libres. Son comportement exemplaire et son courage lui valent, le 26 décembre 1944, une citation à l'ordre de la brigade comportant l'attribution de la croix de guerre 1939/1945 avec étoile de bronze.

À son retour à la vie civile, dès 1946, elle adhère à Rhin et Danube, section de Constantine. Puis, après son rapatriement d'Algérie en 1962, elle entre à la section du Gard où elle prend en charge l'action sociale jusqu'en 1995, année au cours de laquelle elle devient présidente de section. Elle assure également des fonctions au sein de l'association des mutilés anciens combattants du Gard.

Renée Tardieu est titulaire de la Médaille militaire depuis le 12 octobre 1984, elle rejoint la SNEMM le 1^{er} janvier 1986. Elle fêtera son centième anniversaire au cours de l'année 2022. Le président général de la SNEMM a donc décidé de décerner à notre honorable doyenne le diplôme de la médaille d'Or.

Cette cérémonie a été clôturée par un gouter offert par la directrice de l'EHPAD Indigo de la Croix Rouge où réside Renée Tardieu.

35 ILLE-ET-VILAINE

1101 – Dol-de-Bretagne

Assemblée générale de la 1101^e section de Dol-de-Bretagne



L'assemblée générale de la 1101^e section portant sur l'exercice 2021 s'est déroulée le 14 janvier 2022 en la salle d'honneur de la mairie de Dol-de-Bretagne, dans le respect des règles sanitaires en vigueur. En présence de l'adjoint délégué Jérôme Dolbois en charge du centre de vaccinations COVID, représentant monsieur le maire de Dol-de-Bretagne Denis Rapinel empêché, du président de l'Union départementale d'Ille-et-Vilaine Serge Thareault et de l'ingénieur-général Jean-Paul Blin, un instant de recueillement est observé à la mémoire des Médailleurs militaires, des dames d'entraide et des membres associés décédés depuis le 1^{er} janvier 2021, en particulier, en tant que Médailleurs militaires, Lucien Debove ancien de la 2^e DB, Alojzj Semec ancien président de la section de 1989 à 1992, André Goupil et Serge Lefèvre. Y sont associées les victimes des opérations extérieures, les victimes d'actes terroristes et les familles touchées par le deuil d'un proche.

Quelques mots d'accueil sont prononcés par le président de la 1101^e section, puis par l'adjoint délégué. Le quorum atteint, l'assemblée générale est déclarée ouverte. Les différents rapports sont approuvés à l'unanimité. Le rapport moral est présenté par le président Jean-Paul Fleury, le rapport d'activités par Arlette Corbière vice-présidente des dames d'entraide, le rapport financier par le trésorier Jean-Marie Marnier. Le quitus est donné par Félix Lemercier vérificateur aux comptes. Réélection de Jean-Marie Marnier, Auguste Thebault et Serge Robidou au comité des Médailleurs militaires puis de Arlette Corbière et Jacqueline Esnault au comité des dames d'entraide. Denise Jubault est réélue vérificatrice aux comptes.

Le président évoque l'assemblée générale nationale à Saint-Maixent-l'École du 21 au 23 juin 2022 et un ravivage de la flamme avec début des commémorations mémorielles pour les 170 ans de la Médaille militaire le 10 février 2022 à Paris. Les nouveaux statuts sont en cours. La parole est donnée au président de l'Union départementale Serge Thareault en préambule à l'organisation prochaine d'une réunion annuelle statutaire. Auguste Thebault et Francis Almodovar reçoivent le diplôme d'honneur de plus de 25 ans de Médaille militaire. Félix Lemercier et Auguste Thebault reçoivent la médaille d'argent. Pierre Lebeslour se voit remettre la médaille de bronze. Des diplômes d'honneur sont décernés à Christiane Tremorin et Marie-Thérèse Regnier, à Patrick Pradel, Philippe Gouesbier et Karim Navarre. Les porte-drapeaux Jean-Marie Marnier et Lorenzo Morin Trefine sont récompensés pour dix années d'exercice en 2021, Jean-Marie Demiel pour vingt années.

Après clôture de l'assemblée générale, en raison de la pandémie, il n'est pas servi de vin d'honneur, mais tous les participants sont conviés au banquet proposé à l'Hôtel de Bretagne sur présentation du passe sanitaire et respect des consignes en vigueur.

37 INDRE-ET-LOIRE

1300 – Chinon-Bourgueil-Richelieu

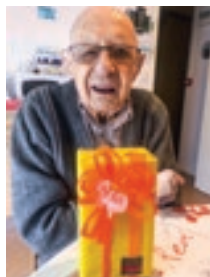
105 ans du MCH Raymond Collas

Né le 12 novembre 1916 à Esvres (37320), Raymond Collas porte l'uniforme pour la première fois au cours de son service militaire en octobre 1937 dans l'armée de l'Air. Affecté au 1^{er} bataillon de l'Air au Maroc en octobre 1937 comme opérateur radio, il est démobilisé en septembre 1940 avec le grade de caporal.

En octobre 1942, il s'engage dans la gendarmerie et suit une formation au Fort de Montrouge à l'issue de laquelle il est muté en Indre-et-Loire où il effectue la majeure partie de sa carrière.

Nommé maréchal des logis chef en 1955, Raymond Collas commande la brigade de Descartes durant deux ans puis revient à Tours pour devenir chef de service des transmissions jusqu'à sa retraite en 1970. Il est décoré de la Médaille militaire en 1957.

De 1971 à 1980 il travaille pour une agence téléphonique. De 1981 à 1996 il prend les fonctions de trésorier de l'Union nationale des personnels et retraités de la Gendarmerie (UNPRG) d'Indre-et-Loire.



Le 11 novembre dernier à la résidence des Charmes de Chinon, Christian Bailloux, président de la 1300^e section lui a remis un cadeau pour fêter dignement ses 105 ans.

Raymond Colla nous a quitté le 30 janvier dernier.

38 ISÈRE

UD38

Réunion du bureau de l'Union départementale des sections locales de la Médaille militaire de l'Isère

Le bureau de l'Union départementale des Médailleurs militaires de l'Isère s'est réuni le 1^{er} décembre 2021 à 10h à la maison du combattant à Vienne, siège de la 64^e section, après une décennie de « mise en sommeil ». Le président Georges Clavel, élu le 1^{er} décembre 2020, a convié les présidents des 6 sections composant l'UD38 qui ont répondu présents : Vienne, Grenoble, Pont de Chéruy, Voiron, La Côte Saint André et Roussillon. Après un accueil par le président de la 64^e section de Vienne, Rémi Baiutti et son bureau, avec café et viennoiseries de bienvenue, la première séance de travail depuis 2010, a permis à tous de faire connaissance dans un premier temps.

Les présidents et vice-présidents composant l'UD38 ont présenté leur section, développé les points importants auxquels ils font face, et surtout échangé dans beaucoup de domaines. Les difficultés communes se retrouvent principalement dans le recrutement et les postes non pourvus dans la composition du bureau des sections. Un point important abordé est le contact étroit à garder avec les adhérents, en raison de la pandémie qui sévit depuis deux ans, nous privant d'assemblée générale. Par ailleurs beaucoup d'adhérents ne disposent pas d'équipements internet. La séance a été suivie d'un sympathique repas qui a permis de prolonger les échanges. Un peu plus tard, en l'absence d'un maître des horloges, chacun a quitté Vienne, capitale de la Gaule Romaine, dans l'attente de l'assemblée générale 2022 !



41 LOIR-ET-CHER

UD41

La relève est-elle assurée ?

Le groupement de gendarmerie départementale du Loir-et-Cher a créé l'association des cadets de la gendarmerie. En collaborations entre la réserve opérationnelle et la réserve citoyenne.

Issue du service national universel, 11 cadets se sont retrouvés pour la deuxième partie de leur engagement en choisissant la gendarmerie.

Le 11 novembre ils étaient présents aux cérémonies en tenue. Le drapeau de la Médaille militaire du Loir-et-Cher a été porté par l'une d'entre elle, l'on peut lire l'honneur de cette jeune fille sur son visage.

Cela fait partie du travail de mémoire qui est très important pour ces jeunes.



43 HAUTE-LOIRE

150 – Brioude

Assemblée générale

L'assemblée générale ordinaire de la 150^e section des Médailleurs militaires s'est déroulée à Brioude (Haute-Loire), le 25 novembre 2021, année du cent-dixième anniversaire de sa création.

À cette occasion et après quelques mois en sommeil, le rapport moral, le rapport d'activités et le rapport financier ont été approuvés.

Un nouveau bureau a été élu ainsi que les membres du conseil d'administration.

À l'issue un vin d'honneur a été offert par M. Vachelard, maire de Brioude. Un repas pris en commun a clôturé cette journée.



44 LOIRE-ATLANTIQUE

195 – Presqu'île guérandaise

Assemblée générale de la 195^e section des Médailleurs militaires de la Presqu'île guérandaise

En raison des mesures gouvernementales imposées depuis deux années, la 195^e section a tenu son assemblée générale pour l'année 2021 le samedi 12 février 2022 au domicile de son secrétaire. Trente-neuf adhérents ont adressé leur pouvoir et ont été représentés par les membres du bureau. Après avoir observé une minute de silence en respect pour nos disparus au cours de l'année écoulée, notre président a rendu un hommage tout particulier à trois adhérents au parcours remarquable. À René Chauplannaz, chevalier de la Légion d'honneur, Médaille militaire, vétéran 39/45, Serge Ducloux, commandeur de la Légion d'honneur, Médaille militaire, ancien combattant d'Indochine, acteur de Dien Bien Phu et prisonnier du Viet Minh, et Eugène Halgand, Médaille militaire, membre très impliqué depuis plus de 40 ans dans le milieu ancien combattant et associatif, tant sur le secteur de la Presqu'île guérandaise que sur le département de la Loire-Atlantique.

Après avoir salué les nouveaux arrivants, le président a remercié l'ensemble des membres du bureau pour leur disponibilité et leur investissement ainsi que les trois porte-drapeaux qui ont représenté notre section 15 fois, au cours de cérémonies patriotiques et d'obsèques. Enfin, en l'absence de notre trésorier, Jean-Jacques Carrée, secrétaire, a présenté les différents rapports qui ont été adoptés à l'unanimité. À l'issue de ce bilan, il a été procédé à la remise

des récompenses : Diplôme de la Médaille militaire : G. Corvaisier (AFN), J. Bevière (AFN) et G. Tapin (Réserve opérationnelle) ; Diplôme de la croix du combattant volontaire : A. Bourlon (AFN) ; Diplôme de la Défense nationale « Bronze » - agrafe « Défense » « Essais Nucléaires » : J.J. Carrée et Y. Guillou (excusé) ; Diplôme de plus de 25 ans de Médaille militaire : P. Brin, P. Hamon (excusés), J.J. Carrée et G. Bizeul. Cette réunion toute particulière s'est terminée par le verre de l'amitié.



51 MARNE 141 - Châlons-en-Champagne

103^e anniversaire le l'armistice 1918

Jeudi 11 novembre 2021, s'est déroulée à Châlons-en-Champagne la traditionnelle cérémonie marquant le 103^e anniversaire de l'armistice de 1918. Elle commence par un dépôt de gerbes au pied de la plaque du soldat inconnu américain dans le hall de la mairie. Puis c'est au monument aux Morts où se sont rassemblés les associations patriotiques, les porte-drapeaux, un détachement du 8^e régiment du matériel, le service militaire volontaire, les scolaires d'une école primaire et l'harmonie municipale, qu'une élève prononce un discours rappelant le sacrifice de ces combattants. Les autorités déposent ensuite des couronnes de fleurs, geste symbolique suivi de la minute de silence et l'hymne national. C'est en cortège que les participants rejoignent la place de l'Hôtel de Ville. À l'issue de cette commémoration, plusieurs médaillés militaires de la 141^e section de Châlons-en-Champagne sont mis à l'honneur lors d'une réception dans le grand salon de l'Hôtel de Ville. C'est en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires, dont Pierre N'Gahane préfet de la Marne, du général Philippe Dutroncy commandant en second le commandement de l'entraînement et des écoles du combat interarmes, de monseigneur François Touvet évêque de Châlons, que Benoist Apparu maire de Châlons-en-Champagne remet à Denis Girod porte-drapeau de la section le diplôme d'honneur des 10 ans et plus de porte-drapeau, à Michel Foucart et Pierre Morvan le diplôme d'honneur de la SNEMM des 50 ans et plus de Médaille militaire, à Jean-Paul Charrignon, Philippe Deletang et Léonard Warusfel le diplôme d'honneur de la SNEMM des 25 ans et plus de Médaille militaire. Ce geste est particulièrement apprécié et l'assistance nombreuse n'a pas manqué de féliciter les nouveaux diplômés. Un vin d'honneur clôture cette manifestation.



58 NIÈVRE 1181 - Cosne-sur-Loire

Assemblée générale

Le 19 février 2022, à 9h30, la 1181^e section de la Médaille militaire de Cosne-sur-Loire a tenu son assemblée générale dans la salle du palais de Loire. 21 sociétaires et dames d'entraide ainsi que le président de l'UD Jean-Robert Daron ont répondu présent à

l'appel du président de section Patrick Marchandiaux. Une minute de silence a été observée en l'honneur entre autres de la disparition du président honoraire Robert Petillot en mai dernier et du sociétaire ancien combattant Wladislaw Sobanski qui nous a quitté en janvier de cette année.

A 10h30, une réunion plénière débutait. Daniel Gillonier maire de Cosne-sur-Loire retenu par d'autres obligations était représenté par deux élus de la mairie.

Le chef d'escadron Bonconor commandant la compagnie de gendarmerie de Cosne était également retenu par d'autres obligation, excusé et représenté par son adjoint, le capitaine Landry.

Le colonel (ER) Lacheney représentant la SMLH pour l'arrondissement de Cosne-sur-Loire souffrant avait dû décliner l'invitation.

Après quelques mots de chacun des invités, 17 diplômes d'honneur et diverses médailles associatives furent remises par le président Marchandiaux et le président départemental Jean-Robert Daron. La dernière récompense et non la moindre s'agissait de la médaille associative Or qui venait récompenser l'engagement sans faille au sein de la SNEMM de Guy Tolassy. La réunion fut clôturée par le verre de l'amitié.



60 OISE 156 - Noyon

Assemblée générale



Après 2 années de mise en sommeil imposé par la COVID, la 157^e section de Privas (Ardèche) a pu organiser son assemblée générale.

Bien que les effectifs soient en baisse constante (43 adhérents), 25 personnes ont répondu présentes et 11 avaient données procuration. Nous ne pouvons que nous féliciter de cette participation.

Le lieutenant-colonel Nourry, délégué militaire départemental, monsieur Legendre, directeur ONAC-VG et monsieur Valla, maire de Privas nous ont honorés de leur présence.

À l'issue de cette assemblée générale, un dépôt de gerbe a été effectué aux monuments aux Morts suivi du repas au restaurant *la Croix d'Or* à Privas.

À cette occasion plusieurs récompenses avec diplômes ont été remises : 50 ans de Médaille militaire à M. Chalengon. 25 ans de Médaille militaire à messieurs Ambert, Douillard, Brunaux. Médaille d'argent avec insigne président section à M. Brunaux. Diplôme d'honneur avec insigne dame d'entraide à madame Cauliez. Diplôme d'honneur avec insigne sociétaire à mesieurs Purcha, Bedoin.

Retenez bien ces dates (si les contraintes sanitaires nous le permettent) :

- une journée familiale sera organisée le 16 juin 2022 à Privas.
- congrès départemental à Ucel le 11 octobre 2022 (section Aubenas).

69 RHÔNE 430 - Villefranche-sur-Saône

Hommage au sergent-chef René Billottet



La 430^e section de Villefranche-sur-Saône a été conviée, le mercredi 10 novembre 2021 au cimetière de Vancia (69), pour participer à l'hommage rendu au sergent-chef René Billottet, décédé en 2020.

La cérémonie était présidée par le colonel commandant la base aérienne 942 capitaine Jean Robert, accompagné de son chargé de communication. Jean-Pierre Billottet (fils de René) et quatre portes-drapeaux dont celui des Médaillés militaires étaient également présents.

Une plaque des Médaillés militaires a été déposée sur la tombe de René Billottet par le président de la 430^e section, l'autorité militaire y a déposé une gerbe. Une minute de silence a été observée accompagnée du salut des drapeaux.

Le sergent-chef René Billottet, ancien mécanicien-navigant de l'armée de l'Air est entré en résistance en 1942, à l'âge de 17 ans, avant de rejoindre les Forces aériennes françaises libres (FAFL). Il était le dernier survivant du groupe de bombardement *Lorraine*.

72 SARTHE UD 72

Honneur à Robert Laïdi

Le 8 mai 2021, Robert Laïdi, porte-drapeau de l'Union départementale des Médaillés militaires de la Sarthe, a été mis à l'honneur en recevant la médaille du mérite UNC, échelon "Or", lors d'une cérémonie qui s'est tenue à Saint-Denis-d'Orques, dans la Sarthe. Cette nouvelle récompense, souligne l'investissement indéfectible de notre camarade dans le milieu associatif des anciens combattants et des Médaillés militaires. Robert Laïdi a été incorporé à Mont-de Marsan en 1959. Titulaire du brevet parachutiste en août 1959, il a participé aux opérations de maintien de l'ordre en Algérie de 1960 à 1962. A l'occasion de la remise de cette médaille, Roger Dutrievoz, président de l'UD72, a tenu à lui exprimer toute sa reconnaissance et sa fierté d'avoir un porte-drapeau qui fait honneur à sa fonction depuis 1979 et dont les mérites et les qualités exceptionnelles ont une fois de plus été récompensés pour son parcours exemplaire.



81 TARN 250 – Albi

Assemblée générale



Le 28 janvier 2022, après une longue absence due à la crise sanitaire, l'assemblée générale de la 250^e section des Médailleurs militaires d'Albi s'est déroulée en présence à la ferme de Pragaussals à Albi.

Le président ouvre l'assemblée générale par une minute de silence à la mémoire de membres décédés en 2021 (Pierre Brunet, Maryse Combes épouse de Pierre Combes, Carmen Galinier compagne de Thierry Peyre) ainsi que pour les soldats morts dans l'accomplissement de leur devoir au cours de l'année écoulée.

Le président souhaite la bienvenue à Jean Esquerre, responsable des activités patriotiques d'Albi et représentant madame le maire, à monsieur Tikoutoff président de l'Union départementale des sous-officiers en retraite, Union départementale du Tarn, Aveyron, Tarn et Garonne, à monsieur Manzato président des blessés du poumon combattants accompagné de Pierre Chablat et à Serge Epplin président de l'UNPRG du Tarn et également membre titulaire de la section. Présentation des nouveaux adhérents :

Au titre de 2021 : Patrick Ladeveze, Jean-René Tarres. Au titre de 2022 : Olivier Doineau, Stanislas Swiatek, Jean-Claude Vidal.

De nombreuses récompenses ont été décernées au cours des années 2020 et 2021 :

4 membres ont reçu le diplôme de plus de 25 ans de Médaille Militaire.

16 diplômes de la SNEMM, 1 Or, 3 Vermeil, 4 Argent, 2 Bronze et 6 ont reçu le diplôme d'honneur section.

Temps fort de l'assemblée :

Remise de diplômes :

- Plus de 25 ans de René HUNG et René Pouchol.
- De la Médaille d'Or de la SNEMM : René Hung.
- De la Médaille d'Argent de la SNEMM : Paul Thomasset.
- Diplôme d'honneur de la section : Maud Bousquet, Serge Héral, Hugues Torchut.

Le président clôture notre assemblée générale sous les applaudissements de tous. Un repas de cohésion réunit 38 convives dans une excellente ambiance.

426 - Castres

Repas d'automne de la section



Le dimanche 7 novembre 2021 à Saix (81), au restaurant *Le Bistrot*, à l'initiative du président Marc Labbé et du bureau, les adhérents, membres associés et amis de la 426^e section de Castres se sont retrouvés pour participer au repas d'automne, tout en respectant les mesures sanitaires en vigueur. Les communes de Saix et Naves étaient représentées par des élus. Remerciant l'assemblée et exprimant sa satisfaction de revoir les personnes présentes en bonne santé, en les citant, le président demande une minute de silence en l'honneur de ceux qui ont disparu depuis la dernière assemblée du 16 mars 2019. Il déclare ensuite l'ouverture des « hostilités » qui débutent par un apéritif convivial, marqué par des anecdotes sympathiques et croustillantes, lesquelles, ajoutées à l'enthousiasme ressenti, ont amené l'ensemble des convives à se mettre à table pour déguster, avec appétit, l'excellent repas préparé par le chef. Ce repas d'automne, à réitérer, a mis fin à quasiment deux ans d'abstinence, avec pour mot d'ordre « à la prochaine, avant deux ans cette fois ».

83 VAR 278 – Draguignan

Hommage à Jean Strambio



La 278^e section des Médailleurs militaires a la tristesse d'annoncer le décès de Jean Strambio à Draguignan, à l'âge de 88 ans.

À 20 ans il est appelé à effectuer son service national à Barcelonnette, puis en Allemagne. Il rejoint l'Afrique du Nord pour participer aux opérations de

maintien de l'ordre dans le djébel où il est cité à l'ordre du régiment.

Après sa démobilisation, de retour en France, il retrouve son Draguignan natal. Il y travaille comme chef du service entretien des canalisations, en liaison avec ses frères, Robert, dans le goudronnage et Joseph, dans les travaux publics. Cette famille d'artisans rayonne dans la dracénie.

Jean a la fibre patriotique, il n'oublie pas son séjour en Algérie. Il décide de rassembler les anciens combattants et participe à la création de l'association UNC/AFN de Draguignan dont il assure la présidence de 1981 à 1983.

En 2011 il se voit conférer la Médaille militaire, prestigieuse décoration qu'il porte avec fierté, et rejoint la 278^e section.

Jusqu'à son dernier souffle, le brigadier artilleur Jean Strambio n'aura de cesse d'entretenir le devoir de mémoire afin de ne jamais oublier le sacrifice de ses frères d'armes tombés en Afrique du Nord.

Le 18 février 2022, lors de ses obsèques célébrées en l'église Saint-Michel de Draguignan, la 278^e section des Médailleurs militaires et son drapeau l'ont accompagné. De nombreux drapeaux des associations patriotiques locales et départementales étaient présents également.

Jean nous laisse l'image d'un homme de caractère et de générosité qui a tant donné pour les autres et sa ville de Draguignan. Jean était l'oncle du maire de Draguignan Richard Strambio.



Fabricants de drapeaux brodés depuis 1956 !

Contactez-nous :
mathilde.ne@eurodrapeau.com
02 99 38 83 02



MÉDAILLÉS À L'HONNEUR

Médaille de la jeunesse, des sports et de la vie associative

■ BRONZE

FRIGOUL Jean-Paul, 1697° (34)
MIGNE-BAIKRICH Patrick, 25° (81)

Médaille de la Défense nationale agrafe « Essais nucléaires »

■ BRONZE

LEMAIRE Raymond, 593° (51)

Médaille au titre de l'ONAC-VG

■ OR

MIGNE-BAIKRICH Patrick, 250° (81)

■ ARGENT

HUNG René, 250° (81)

Chevalier de la Légion d'honneur

BUANNIC Jean, 1753° (29)

Croix du combattant

FLOCHLAY Pierre, 1753° (29)

Les membres de la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire présente leurs très sincères félicitations aux nouveaux décorés.

La parution dans ces colonnes des noms des nouveaux décorés et promus n'est pas automatique. Elle est laissée à l'appréciation de chaque récipiendaire qui, s'il la souhaite, veillera à en informer son président de section. Celui-ci se chargera de nous faire suivre la demande.

La rédaction

CARNET

Naissances

ARTHUR, arrière-petit-fils de Jean-Jacques et Marie-Thérèse IMART, 1769° (31)

ELAYA, petite-fille de Guy et Huguette ETCHEBERRY, 1373° (40)

GABIN ET JULES, arrières-petits-fils de Fernand et Marie-Madeleine GARNIER, UD61 (61)

CÉLINE, arrière-petite-fille de Marie-Joseph FLAQUIERE, 286° (59)

JULIETTE, arrière-petite-fille de Denise DELILLE, 286° (59)

Noces

■ DIAMANT (60 ans)

DUFFAU Josette et Jean-Francis, 1638° (40)

■ ORCHIDÉE (55 ans)

LAHITTE Françoise et Daniel, 1649° (33)

■ OR (50 ans)

MALAVAL Bernard, 1621° (66)

Décès (Conjoints et enfants de nos adhérents)

BRUA Éléonore, petite-fille de Marcel SCHLOSSER, 256° (57)

FRÉDÉRIC Marie-Louise, épouse de Gaston, 44° (54)

BRAUNECKER Thierry, fils de Marie, 286° (59)

MORATA Thérèse, épouse de Roger, 1621° (66)

Afin d'éviter de fréquents doublons, nous remercions nos lecteurs de formuler leur demande de parution auprès des présidents de sections, lesquels se chargeront de nous communiquer l'information de préférence par voie électronique.

CHAMPAGNE REDEMPTEUR

Viticulteur depuis 1789

Edmond DUBOIS
« Le Rédempteur de la Champagne »



Etiquette de Champagne personnalisée à votre nom





Claudy
Arrière-petite-fille du Rédempteur et fille de Médaille Militaire



Offre réservée aux Médailleurs Militaires

CONTACTEZ-NOUS

Mail : contact@redempteur.com

Tél. : 03 26 58 48 37

www.redempteur.com

Visite de caves, dégustation, vente :

30 Route d'Arty
51480 VENTEUIL

Accueil :
lundi au samedi
10h à 12h / 14h à 17h

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

01 Ain

GUICHARDET Louis, Meximieux (1136^e)

02 Aisne

PAROUTY Guy, Cys-la-Commune (1687^e)
MICHEL André Georges, Origny-en-Thiérache (0492^e)
PARIETTI Christian, Crouy (0393^e)
VELLE Gaston, Saint-Quentin (0083^e)

04 Alpes-de-Haute-Provence

ROBERT Jean-Marcel, Barcelonnette (0151^e)
STRAUSS Helmut, Peyruis (0151^e)

06 Alpes-Maritimes

PICAUD Marie-Thérèse, Nice (1718^e)
BAYET Denise, Grasse (0098^e)
LAURENT Jeanine, Grasse (0098^e)
LAMADIEU Jacques, Antibes (0002^e)
LOCANDRO Vincenzo, Nice (0002^e)
HENRY Georges, La Colle-sur-Loup (0002^e)
BIANCHI René, Pégomas (0098^e)
BOBINEAU Pierre, Antibes (0353^e)
MICHALET Madeleine, Antibes (0353^e)

07 Ardèche

TOURRE Jean, Ruoms (0054^e)
MAZON Gilbert, Saint-Privat (0054^e)
POUZET Paul, Vernosc-lès-Annonay (1767^e)
BLANC Christiane, Montréal (0054^e)

08 Ardennes

SINDIC Jean-Paul, Sedan (0130^e)
MOULIS Daniel, Sedan (0130^e)
DUTUS Jean, Le Chesne (0805^e)
WATIER Jules, Vouziers (0805^e)

09 Ariège

QUERALT Joseph, Montoulieu (0241^e)

10 Aube

CRAMPON Jean-Pierre, Romilly-sur-Seine (0134^e)
AVENOL Michel, Dolancourt (0448^e)
HUGUENOT Jacki, Villadin (0134^e)
DHAUSSY Paulette, Nogent-sur-Seine (0555^e)
DEVAUX Jean, Les Noës Prés Troyes (0448^e)
DOREZ Jocelyn, Buchères (0414^e)

11 Aude

IAVARONE François, Narbonne (1463^e)
DHERBECOURT Daniel, Le Somail (1463^e)
MONNIER Robert, Sigean (1448^e)
COROIR Jean-Pierre, Alzonne (1470^e)
MOLINA Isabelle, Port-la-Nouvelle (1448^e)
MUNOZ Henri, Limoux (0957^e)
NICE Claude, Roquefort-des-Corbières (1448^e)
PENNAVAYRE Jacqueline, Azille (1061^e)

12 Aveyron

PAWLOWSKI Romain, Le Monastère (0769^e)

13 Bouches-du-Rhône

MASALA Robert, Marseille (1560^e)
CAMELER Rene, Miramas (0423^e)
AGOSTINI Francis, Arles (1108^e)
MANEN Georges, Cassis (0828^e)
LAURENT Daniel, Salon-de-Provence (0423^e)
LANGLADE Hubert, Aubagne (0550^e)
PIAZZA Claude, Aubagne (0550^e)
REBOUL Jean, Saint-Cannat (0423^e)
GRANDVALLET Georges, Venelles (0290^e)

14 Calvados

TAUPIN Roger, Saint-Arnoult (0176^e)
ERNAULT Andrée, Moulit (1450^e)

16 Charente

JOSLET Gilbert, Angoulême (0119^e)
GORBATOWICZ Roger, Angoulême (0119^e)
MANDON Michel, Angoulême (0119^e)
BILLARD Yvon, Luxe (1692^e)
ROUGIER Guy, Saint-Saturnin (0119^e)
RIPPE Fernand, Marthon (1582^e)
LIZOT Max, Bernac (1800^e)

17 Charente-Maritime

VIGE Léon, La Rochelle (0024^e)
NAYA Albert, Montendre (0901^e)
COLIN Lionel, Lagord (0024^e)
DECROIX Stéphane, Saint-Georges-d'Oléron (0600^e)
FAILLY Jacques, Royan (0213^e)
RICHER Christian, Chepniers (0901^e)
BONDU René Louis, Beurley (0149^e)
LEDOEUF Raymond, Marennes (0271^e)
DURANT Evelynne, Saint-Jean-d'Angély (0416^e)
COSTA Jean-Claude, Saint Laurent de la Prée (0031^e)
SOYER Jean-Pierre, Fouras (0031^e)
ARREAU Henri, Vaux-sur-Mer (0213^e)

18 Cher

SENOTIER Claude, Vierzon (0512^e)
BOUTROU Georges, Fussy (0030^e)
BERGER Jean, Mereau (0512^e)
GEVAUD Roger, La Guerche-sur-l'Aubois (1268^e)
ROOSEN Georges, Saint-Doulchard (0030^e)
TOUCHET René, Neuville-sur-Barangeon (0512^e)
BEAUVAIS Paulette, Châteaumeillant (1254^e)
PYCKHOUT Jean-Pierre, Mehun-sur-Yèvre (1142^e)
VRIGNAT Noël, Avord (1327^e)
COCHET Roland, Trouy (1142^e)

19 Corrèze

DUPUY Paul, Brive-la-Gaillarde (0128^e)
LABRUGNAS René, Arnac-Pompadour (0128^e)
LACAN Jacques, Seilhac (0438^e)
GIMENO Jean-Albert, Tulle (0438^e)

2A Corse du Sud

GRITTI Bernard, Afa (0212^e)
BENASSI Jean, Vico (1845^e)

21 Côte-d'Or

AUBERTIN Roger, Dijon (1828^e)
BERNARD Serge, Dijon (1828^e)
TAILLY Denise, Auxonne (0457^e)
SAILLARD Henri, Montbard (1281^e)
MERCERET Gérard, Saint-Apollinaire (1828^e)

22 Côtes-d'Armor

LAOUENAN Jean-Claude, Grâces (0094^e)
BLIVET Joseph, Saint-Cast-le-Guildo (0824^e)
FOISON Jean, Plourhan (0891^e)
GLATZ Roger, Binic-Etables-sur-Mer (0891^e)
MALACARNE François, Perros-Guirec (0165^e)
SAUVANET Albert, Penvenan (1788^e)
BELLARD Maurice, Lancelieux (0824^e)
JAOUANNET Yves, Callac (0094^e)

24 Dordogne

PREDIGNAC René, Abjat-sur-Bandiât (1789^e)
ROUGIER Roger, Verteillac (0682^e)
DEBRETZ Henri, Les Lèches (1408^e)
GOYER Jacques, Nojals-et-Clotte (0063^e)
BAUDIFFIER Claudette, La Roche-Chalais (1589^e)
ETOURNEAU Marc, Ribérac (0682^e)
DUBREUIL Michel, Ribérac (0682^e)

25 Doubs

HENRIET Bernard, Doubs (1557^e)
CHATELAIN Jean, Ouhans (1557^e)
SAOUANE Kouider, Vercel (1765^e)
GHENIMI Saddek, Aibre (0527^e)
POIRIER Pierre, Châtillon-le-Duc (0144^e)
DONZELOT Pierre, Thise (1765^e)

26 Drôme

MONTARIOL Charles, Valence (0257^e)
ROUX Max, Romans-sur-Isère (0263^e)
BETANCOURT Gérard, Saint-Paul-Trois-Châteaux (1677^e)
BAGUET Bernard, Montélimar (0135^e)
MOUYON Elise, Cobonne (0651^e)
FAURE Henri, Larnage (1767^e)
AUDA Laurent, Les Tourrettes (0651^e)
COHET Marcel, Parnans (0263^e)

28 Eure-et-Loir

SOHIER Reine, Châteauneuf-en-Thymerais (1778^e)
CRÊTE Roger, La Loupe (1778^e)
TROCHU Gilbert, Luisant (0020^e)
PIMONT Suzanne, Chartres (0020^e)



29 Finistère

DUCREUX Marcel, Châteaulin (0386°)
THOMAS Pierre, Crozon (1835°)
FERREC Marguerite, Scaer (1792°)
LE DEZ Yves, Scaer (1792°)
LEVER François, Saint-Sauveur (0325°)
CUILLETTE Gérard, Châteauneuf-du-Faou (0386°)
DARIDON Henri, Roscoff (0325°)
LE PAPE Jean, Plouzevet (1753°)
PLOUZENNEC Alexis, Pouldreuzic (1753°)
LE FOURN Maurice, Ploudalmezeau (1074°)
GUIZIOU Jean François, Ploudalmezeau (1074°)
BERTHOU Yves, Pont-Aven (1628°)

30 Gard

ROY Robert, Poulx (0006°)
CZAPNICK Gérard, Générac (1813°)
GAUCI Gérard, Alès (0161°)

31 Haute-Garonne

SANTI Modeste, Bagnères-de-Luchon (1643°)
BONNIN Jean-Pierre, Balma (1713°)
SEGUIN Jacques, Villefranche-de-Lauragais (1633°)
LAPALU Marcel, Vallègue (1633°)
CHICHEREAU Alix, Muret (1705°)
CAILHOL Gilbert, Muret (1749°)
FERRADOU Gilles, Saint-Orens-de-Gameville (1761°)
BARDOU André, Colomiers (0021°)

32 Gers

LAFFORGUE Jean, Mielan (1685°)
BETPOUEY Louis, Mirande (1751°)
BEL Jean, Riscle (1760°)
LABROUE Edouard, Laujuzan (1749°)

33 Gironde

GUERIN Clément, Villenave-d'Ornon (1700°)
SCANDINO René, Saint-Médard-en-Jalles (0392°)
CORBEAUX Roland, Gironde-sur-Dropt (1610°)
VERTUAUX Jeanne, Coutras (1058°)
POIREL Jean-Pierre, La Teste-de-Buch (1152°)
RICHARD Emile, Eysines (0392°)
LARROSE Martine, Le Taillan-Médoc (0392°)
MERCIER Lucien, Mios (0041°)
HERNANDEZ Candide, Talence (0392°)
RASO Nedo, Labarde (0661°)
TAMARELLE Jean, Mérignac (1776°)

34 Hérault

CRESPY Robert, Pezenas (1562°)
BELIARD Jeanine, Sète (0347°)
BROCHET Marius, Sète (0347°)
BIGOU Joseph, Olonzac (1061°)
FOURNIE Laurent, Olonzac (1061°)
DE NAUW Jean-Pierre, Roujan (1562°)
RUCART Guy, Lunel (1547°)
RIBES René, Lunel (1547°)
MILLET Josette, Béziers (0066°)
BARTHE Antoine, Béziers (0957°)
SCAPPINI Joseph, Fabrègues (0347°)
ROUX René, Salelles-du-Bosc (1562°)

35 Ille-et-Vilaine

LEFEVRE Serge, Dol-de-Bretagne (1101°)
SERNEC Alojzj, Dol-de-Bretagne (1101°)
BILLY Yves, Rennes (1642°)
DALIGAUD Gervais, Le Pertre (0069°)
DELSAUX Simonne, Saint-Malo (0143°)
CORBINAIS André, Saint-Pierre-de-Plesguen (1509°)

36 Indre

LANGERON Michel, Issoudun (0750°)
WILLACH Michel, Rosnay (0209°)
BELGARDE Cécilien, Châteauroux (0209°)

37 Indre-et-Loire

PEBORDE Gilbert, Tours (0036°)
CHEDOZEAU Marie-Madeleine, Tours (1819°)
JUSTRABEAU Albert, Joué-les-Tours (1819°)
MULLER Maurice, Lussault-sur-Loire (1838°)
COLLAS Raymond, Anché (1300°)

38 Isère

RATAJSKI Valentine, Voiron (0807°)
SEMIROT Pierre, Rives (0807°)

39 Jura

PETOT Simone, Dole (0479°)
BROISIN Claude, Arbois (1487°)
ANCERY Michel, Dole (0230°)

40 Landes

MOLERE Yves, Mont-de-Marsan (0184°)
DEDEBAN André, Grenade-sur-l'Adour (1373°)
HATTON Jean, Saint-Lon-les-Mines (0186°)
MORLAES Emilienne, Meilhan (1810°)
YSABEAU Jean, Tartas (1810°)
LE GOFF Reinold, Préchacq-les-Bains (0186°)
GARNIER Bernard, Saint-Sever (1373°)
BONNET Daniel, Biscarrosse (1585°)
JURION Lucienne, Hagetmau (1373°)
BECK Roger, Saint-Paul-lès-Dax (1781°)

41 Loir-et-Cher

CLOUE Daniel, Montrichard-Val-de-Cher (0116°)
CHIAISSO René, Romorantin-Lanthenay (0395°)

42 Loire

CERET Jean, Saint-Jean-Bonnefonds (3000°)
MAILLOT Joël, Genilac (0747°)
ZURBRUGG Lucette, Le Coteau (0223°)

44 Loire-Atlantique

PROVOST Jean, Nantes (0180°)
GOMBERT Guy, Vertou (0180°)
FLOUQUET Raoul, Sainte-Marie-sur-Mer (1371°)
RIVERON Ginette, Nantes (0180°)
LEFEVRE Roger, La Baule-Escoublac (0094°)
FRANCKHAUSER Guy, Saint-Michel-Chef-Chef (1371°)

45 Loiret

VASSORT Yves, Beaugency (1739°)
VILLANOU Yvon, Châtillon-Coligny (0099°)
BLANC Robert, Saint-Hilaire-les-Andrézi (0099°)
MAILLARD Pierre, Saint-Cyr-en-Val (1739°)

46 Lot

DALINET Gilbert, Luzech (1152°)
PICHOUTOU Raoul, Cazals (1495°)
MALVY Jean, Le Vigan (1495°)
SALANIE Jean-Jacques, Gourdon (1495°)
LAVERGNE Georges, Lacapelle-Marival (1771°)

47 Lot-et-Garonne

THAILLIER Jacques, Aiguillon (UD47°)
DULIN Robert, Samazan (0912°)
HEBDA Fadensz, Villeneuve-sur-Lot (0023°)
CARRE Renée, Caumont-sur-Garonne (0912°)
CHANTRE Jacques, Nérac (0159°)

49 Maine-et-Loire

BALADUC André, Angers (0131°)
AUVINET Moïse, Angers (0131°)
GORET Marcel, Angers (0131°)
ROMET Louis, Tierce (0131°)
DALAINE Pierre, Maze-Milon (0131°)

50 Manche

LEFRANC André, Cherbourg-en-Cotentin (0428°)
JOUAN Marie, Négreville (0428°)
YDOT Eban, Emondeville (1414°)
GAQUERE Francis, Donville-les-Bains (0523°)
DERIVIERE Jean, Saint-Planchers (0523°)
CARRE Michel, Valognes (0428°)
GAQUERE Francis, Donville-les-Bains (0523°)

51 Marne

THEVENIN Michel, Châlons-en-Champagne (0141°)
THEVENIN Ginette, Châlons-en-Champagne (0141°)
CHANTRIAUX Robert, Reims (0138°)
MATHIEU Claude, Reims (1733°)
JUNGEN Jean-Pierre, Hauteville (0414°)
ALLERAT Jean Frédéric, Vitry-le-François (UD51°)
JOLLY Georget, Saint-Ménéhould (0141°)
POTEL Yves, Aube (0145°)

52 Haute-Marne

BOISSARD Denise, Langres (0129°)
DUEZ Jean, Joinville (1727°)
PERRIN Joséphine, Froncles (0330°)
TOUSSAINT Maurice, Saint-Dizier (0287°)

54 Meurthe-et-Moselle

SAVOYANT Daniel, Allamont (0841°)
GARDIEN Jean, Jeandelize (0841°)
GITZHOFFER Jean, Marbach (0062°)
BECKER Jeannine, Mexy (0084°)
GUILLAUME Daniel, Pierre-la-Treiche (0384°)
FRANCOIS Etienne, Seichamps (0044°)
PAQUOTTE Jean, Laneuveville-Devant-Nancy (0044°)

55 Meuse

PREVOT Monique, Bar-le-Duc (0055°)
CERAN Fernand, Deuxnouds-devant-Beauzée (0055°)

56 Morbihan

MOUNIER Edouard, Vannes (0125°)
LE BRIS Albert, Lorient (0043°)
BOUGER François, Plomeur (0964°)
TASTARD Pierre, Plumelec (1202°)
LE PAPE Hervé, Theix (1202°)
BAUDIC Lucien, Theix-Noyalo (1741°)
SEMAMRA Sassi, Réguiny (0333°)
MAUGAN Roger, Crédin (0333°)
NICOLAS Mathilde, Lanester (0043°)
KERAUTRET François, Lanester (0043°)
QUENDO Jean, Kervignac (0884°)
MONTIER Michel, Campeneac (0125°)
LOTODE André, Séné (0125°)

57 Moselle

MANSARD Arlette, Marly (0230°)
FAUCONNIER Serge, Gelucourt (0844°)
FROISSART Alain, Langatte (0246°)
BOURST Odette, Sarrebourg (0246°)
MOROLLI Rosiane, Hayange (0340°)
ZIMMERMANN François, Avricourt (0246°)
BARDON Michel, Berthelming (0246°)

58 Nièvre

MEGARD Muguète, Alluy (1357°)
GENDRAT Jeanne, Décize (0541°)
SOBANSKI Wladyslaw, Bitry (1181°)
MAUGUIN Guy-Jacques, Nevers (0153°)

59 Nord

TISON Pierre, Loffre (0133°)
LEVIS Francis, Dunkerque (0191°)
OBIN Pierre, Mouchin (0034°)
THERY Pierre, Bierne (0191°)

NIQUET Jean-Marc, Cambrai (1339°)
BEDU Alain, Sin-le-Noble (1622°)
LOURDEL Alfred, La Bassée (3000°)
MAGNIER Ginette, Caudry (1246°)

60 Oise

SITLER Edouard, Noyon (0157°)
REY Germain, Pont-Sainte-Maxence (0699°)
WILLECOCQ Jeannette, Noyon (0157°)

61 Orne

FRANEL Félix, Bellême (UD61°)
LOUVEL Suzanne, Briouze (0496°)
BOURIEL Jean, La Ferté-en-Ouche (0913°)
ARLEY Jean, La Ferté-Macé (0496°)

62 Pas-de-Calais

PHILIPPE Michel, Saint-Laurent-Blangy (0162°)
DUPONT Micheline, Wizernes (0958°)
THERY Christian, Oignies (0650°)
FRANCOIS Ginette, Berck (0196°)
CODRON Henri, Courcelles-lès-Lens (0162°)
BRUNOZZI Jean, Brebières (0133°)

64 Pyrénées-Atlantiques

PLUTA Eugène, Lons (0188°)
DOZ Marie, Mourenx (1533°)
FAVARD Albert, Artix (1533°)
MARTICORENA Maurice, Ainhoa (0039°)
CANTON Jean, Saint-Dos (0506°)
BUSSE Horts, Mont (1533°)
LESPIAUCQ Francois, Garlin (0188°)
LASSARTESSSES Jean-Marie, Lucq-de-Béarn (0107°)

MONTAUT Jean-André, Monein (0107°)
LOUSTAUNOU Joseph, Oloron-Sainte-Marie (0107°)
ESTECAHANDY Jean, Moumour (0107°)
MENTZER Maurice, Anglet (0039°)
PICOT Denis, Herrère (0107°)

65 Hautes-Pyrénées

PICCIOCCHI Elisée, Tarbes (0183°)
MAUREL Maurice, Tarbes (0183°)
MEUNIER Guy, Tarbes (0183°)

66 Pyrénées-Orientales

LONGEAUX Roger, Perpignan (0053°)
SOURDON Jacques, Perpignan (1620°)
CHARPENTIER Simone, Canet-en-Roussillon (1668°)
TURA Gabriel, Elne (1716°)
MOURAGUES Raymond, Saleilles (1621°)
MIR Eugène, Saleilles (1621°)
VENNER Etienne, Toulouges (1620°)
POSSIN Claude, Err (0582°)
CAPACES Pierre, Fuilla (0582°)

67 Bas-Rhin

GRUBER Marcel, Strasbourg (0236°)
WENGER Joseph, Grendelbruch (1295°)
KIEHL Laurent, Mutzig (UD67°)
LOUIS Henri, Lingolsheim (0236°)
BASSO DE MARCH Michel, Vendenheim (0323°)
ARON Eugene, Steinbourg (0788°)

68 Haut-Rhin

LUTTRINGER Antoine, Pfastatt (0339°)
LIBRE Gerard, Horbourg-Wihr (0308°)

WINTER Bernard, Ensisheim (1686°)
LOOS Jean-Jacques, Mulhouse (0339°)
ZOLLER LOISON Louis, Herrlisheim-près-Colmar (0308°)
NICOLAS Andre, Herrlisheim-près-Colmar (0308°)
KNOBLOCH André, Rombach-le-Franc (1704°)
HAASE Frantisek, Illzach (0339°)

69 Rhône

MUSTIS Jeanine, Décines-Charpieu (0502°)
GARCIA Alexis, Meyzieu (0502°)
DAGNIAUX Marc, Champagne-au-Mont-d'Or (1220°)

70 Haute-Saône

PEREZ René, Vesoul (0309°)
LABAS Rémi, La Quarte (1393°)
DAUTREY Emile, Savoyeux (0247°)
CLAUDEL Roger, Saint-Rémy (1393°)
JEANGERARD Claude, Bouhans-les-Lure (0476°)

71 Saône-et-Loire

COLAS Raymond, Nanton (0238°)
PROCIDA Xavier, Le Tartre (1349°)
FENOGLIO Simone, Autun (0014°)
BORDES Paul, Châlon-sur-Saône (0238°)

72 Sarthe

LEONHARD Michel, La Flèche (0076°)
COUBARD Gérard, La Flèche (0076°)
LEBLANC Loïc, La Flèche (0076°)
BOVOLENTA Serge, Champagne (1796°)
PICANT Roland, Change (0569°)
WALLET Gérard, Mamers (0569°)



Votre renfort **social**

Le bon soutien au bon moment

**Vous vivez une situation particulière
ou traversez une épreuve ?**

Problèmes de santé • Handicap • Perte d'autonomie
 Situation sociale difficile • Famille et scolarité
 Études et formation professionnelle • Logement
 Prévention • Aides exceptionnelles



**Unéo protège la
communauté défense
et renforce son
accompagnement
social avec Solidarm.**



**Les conseillers Solidarm répondent
à toutes vos questions. Contactez-les !**

0 970 809 687

du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h 30 (appel non surtaxé)

solidarm.fr

73 Savoie

RAUX Serge, Saint-Pierre-de-Soucy (0061^e)

75 Paris

VIDALENC Françoise, Paris (1784^e)

PAUL Jacques, Paris (1142^e)

76 Seine-Maritime

PONTIEU Léon, Saint-Saens (0643^e)

NAPPEZ Pierre, Rouen (3009^e)

77 Seine-et-Marne

DUCRET Albert, Nemours (0047^e)

TONDU Bernard, Veneux-les-Sablons (0047^e)

VIGNERON Claudine, La Ferté-Gaucher (0421^e)

78 Yvelines

DANVERS Marcel, Velizy-Villacoublay (1642^e)

PIGNOLET Philippe, Velizy-Villacoublay (1642^e)

MARTEAU Michel, Conflans-Sainte-Honorine (0207^e)

MADELAINE Claude, Mitaillville (0048^e)

79 Deux-Sèvres

BUTEAU François, Niort (0081^e)

BARREAU André, Chef-Boutonne (1588^e)

PROUTEAU Philippe, Saint-Néomaye (0886^e)

FOURNIER Gérard, Frontenay-Rohan-Rohan (0081^e)

CATHELINAU Maurice, Exireuil (0886^e)

BOISGROLLIER Maurice, Exireuil (0886^e)

PIERRE Patrick, Saint-Maixent-l'École (0886^e)

RICOCHON Paul, La Mothe-Saint-Héray (0886^e)

80 Somme

NOGENT Christian, Misery (0174^e)

GRENU Michel, Amiens (0162^e)

81 Tarn

SADOWSKI Pierre, Castres (0426^e)

82 Tarn-et-Garonne

GUILLAUME Josiane, Montauban (0132^e)

CAUCO Pierre, Labastide-du-Temple (0132^e)

DERUELLE Florent, Castelsarrasin (1423^e)

LORENT Jean, Monbéliard (0132^e)

FOUSSAT Jean Claude, Brassac (1167^e)

COLOMBIE Hervé, Saint-Nicolas-de-la-Grave (1423^e)

DEFAUX Léon, Montbartier (0132^e)

83 Var

MAESTRE MOLLA Joseph, Toulon (1527^e)

BRUNEL Bernard, La Garde (1527^e)

HAREL Jean, La Valette-du-Var (1527^e)

MARTINELLI André, Brignoles (0311^e)

RICHOUS Rosette, Toulon (0846^e)

PETITCUENOT Jean Claude, Solliès-Pont (1718^e)

MICHEA Michel, Saint-Cyr-sur-Mer (1560^e)

STRAMBIO Jean, Draguignan (0278^e)

ADAM Guy, Carqueiranne (1077^e)

DURAND Jean-Paul, Le Beausset (0252^e)

NICOLAS Yves, Le Beausset (1560^e)

BARNY Yveline, Cuers (1722^e)

PARROT Claude, Cuers (1722^e)

BEAUFILS André, Cuers (1834^e)

INIAL Jean, Saint-Mandrier-sur-Mer (0344^e)

ILLILTENE Mahmoud, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (0311^e)

GAUTHIER Roland, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (0311^e)

RICHARD Yves-Edouard, La Seyne-sur-Mer (0630^e)

JEANNY Edouard, Bagnols-en-Forêt (0258^e)

DE GIRON Fernand, Saint-Raphaël (0258^e)

BIASINI Claude, Saint-Raphaël (0258^e)

HARDY Joseph, Bargemon (0278^e)

84 Vaucluse

DAGUES Joseph, Orange (0252^e)

BLANC Henri, Entraigues-sur-la-Sorgue (1658^e)

FUHRMEISTER Josette, Valréas (0908^e)

VIGNES Georges, Isle-sur-la-Sorgue (0252^e)

BRANGE Noël, Isle-sur-la-Sorgue (1609^e)

GUERIN LE DOT Marie, Isle-sur-la-Sorgue (1609^e)

NGUYEN DUC Anh, Avignon (0032^e)

85 Vendée

GARCONNET Michel, Fontenay-le-Comte (0148^e)

RENAUD Lucien, Fontenay-le-Comte (0148^e)

AMANT Micheline, Fontenay-le-Comte (0148^e)

BURGAUD Joseph, Beauvoir-sur-Mer (0796^e)

REDUREAU Victor, Luçon (0685^e)

SOUCIES Albert, Les Herbiers (1456^e)

FAVRE René, Curzon (0685^e)

ROUSSEAU André Olivier, Boufféré (1456^e)

86 Vienne

LABREGERE Guy, Poitiers (0091^e)

PORCHERON Jacques, Châtellerauld (0304^e)

MAGNIER Serge, Châtellerauld (0304^e)

TRANCHANT Daniel, Loudun (1332^e)

PICOT Maurice, Marigny-Chemereau (1669^e)

AUBENEAU Marcelle, Adriers (0570^e)

PASQUIER Michel, Poitiers (0091^e)

87 Haute-Vienne

MICHENAUD Marcel, Limoges (0045^e)

88 Vosges

EMILIEN Georges, Raon-aux-Bois (0408^e)

HEURION André, Mirecourt (0697^e)

KINZELIN Hubert, Soulosse-sous-Saint-Eloph (0276^e)

BOREL Suzanne, Rambervillers (0681^e)

89 Yonne

CHIAPOLINI Giovanni, Perrigny (0176^e)

NEDELEC Maurice, Sens (0360^e)

CHADUC Christiane, Villeneuve-l'Archevêque (0360^e)

GUILLAUMIN Robert, Appoigny (0176^e)

HABERT Claude, Cheny (0176^e)

90 Territoire de Belfort

RIOT Robert, Valdoie (0282^e)

91 Essonne

BRUNET Maurice, Draveil (0398^e)

TRUCHOT Marcelle, Verrières-le-Buisson (0153^e)

DESNONIN Michele, Ris-Orangis (0398^e)

92 Hauts-de-Seine

LELEUX Jean-Claude, Le Plessis-Robinson (1195^e)

KASPERSKI Patrick, Le Plessis-Robinson (1195^e)

94 Val-de-Marne

MARION Albert, Villeneuve-Saint-Georges (0356^e)

MILTON Irène, Vitry-sur-Seine (1274^e)

MUZET Armand, Le Perreux-sur-Marne (1831^e)

95 Val-d'Oise

NEHLIG Robert, Ennery (0207^e)

DECK Michel, Mériel (0207^e)

971 Guadeloupe

PETIT Robert, Baillif (0154^e)

972 Martinique

CRICQUET André, Le Diamant (0361^e)

SAINT-LOUIS-AUGUSTIN Yves-Henri, Fort-de-France (0361^e)

CANNEPASSE RIFFARD Thomas, Fort-de-France (0361^e)

À toutes les personnes dans la peine,
nous présentons nos sincères condoléances.

RAPPEL IMPORTANT

- Pour faire part du décès d'un(e) adhérent(e) avec parution dans la revue, veuillez adresser, votre courrier au Siège ou courriel (responsable.effectifs@snemm.fr), à l'attention du responsable du service des effectifs au moyen d'une FRA (Fiche de Renseignements Administratifs) téléchargeable sur le site SNEMM.

- Pour ce qui concerne le décès d'un proche des adhérents(es), les événements familiaux tels que mariages, naissances, etc. vous pouvez demander, par courriel (revue@snemm.fr), l'insertion dans la rubrique « CARNET » au responsable de la revue.

Ceci afin d'éviter d'éventuelles erreurs ou oublis, merci de votre compréhension. **La Rédaction.**



SAVEZ-VOUS QUE LA SNEMM EST HABILITÉE À RECEVOIR VOS LEGS ET DONATIONS ?

Reconnue d'utilité publique par décret du 20 décembre 1922, la Société Nationale d'Entraide de la Médaille militaire est habilitée à recevoir des legs et donations. Ces libéralités lui permettent de maintenir ses actions de soutien à un niveau substantiel.

Pour tous renseignements : 01 45 22 68 11

boutique@snemm.fr

Robert LAÏDI UD72 Sarthe

Le 8 mai 2021, Robert Laïdi, porte-drapeau de l'Union départementale des Médaillés militaires de la Sarthe, a été mis à l'honneur en recevant la médaille du mérite UNC, échelon «Or», lors d'une cérémonie qui s'est tenue à Saint-Denis-d'Orques, dans la Sarthe. Cette nouvelle récompense souligne l'investissement indéfectible de notre camarade dans le milieu associatif des anciens combattants et des Médaillés militaires. Robert Laïdi a été incorporé à Mont-de Marsan en 1959. Titulaire du brevet parachutiste en août 1959, il a participé aux opérations de maintien de l'ordre en Algérie de 1960 à 1962. À l'occasion de la remise de cette médaille, Roger Dutriezvoz, président de l'UD72, a tenu à lui exprimer toute sa reconnaissance et sa fierté d'avoir un porte-drapeau qui fait honneur à sa fonction depuis 1979 et dont les mérites et les qualités exceptionnelles ont une fois de plus été récompensés pour son parcours exemplaire.



Daniel LAHITTE

1649 – Saint-André-de-Cubzac

Daniel Lahitte est né le 20 décembre 1942 à Saint-Romain-la-Virvée (33 Gironde). En 1961, il s'engage dans l'armée de l'Air. Après avoir été breveté mécanicien avion, il est affecté à la 23^e escadre d'hélicoptères à Saint-Dizier (52) BA 113 sur H 34. En 1968, il est affecté à Chambéry BA 725 (73) sur Alouette II et III où il est instructeur à l'ETIS. Puis en 1974, retour à la BA 113 de Saint-Dizier sur Jaguar à la 7^e escadre de chasse EC 2/7 Argonne. En 1978, il rejoint la BA 106 de Mérignac (33) à la 11^e escadre de chasse EC 4/11 Jura. Il termine sa carrière militaire en 1991 avec le grade de major. Il participe à plusieurs OPEX dans le cadre des opérations Lamantin-Manta-Épervier. Porte-drapeau de la 1649^e section de Saint-André-de-Cubzac (Gironde) depuis 2003, il est titulaire du diplôme réservé à sa fonction.

**Médaille militaire (1983),
Croix du combattant,
Médaille d'Outre-Mer agrafe Tchad,
Titre de reconnaissance de la Nation agrafe OPEX.**



Walter FURBAULT 25 – Périgueux

Walter Furbault est né le 30 septembre 1944 à St-Georges-de-Reneins (69). Il a rejoint le 7^e régiment de chasseurs le 05 janvier 1964. Nommé brigadier le 1^{er} avril 1965, il rengage au titre du 5^e régiment de dragons le 1^{er} juillet 1965.

Il est promu brigadier-chef le 1^{er} août 1965, maréchal des logis le 1^{er} octobre 1965 et maréchal des logis chef le 1^{er} janvier 1968. Après plusieurs contrats d'engagement, il est admis dans le corps des sous-officiers de carrière le 1^{er} août 1971 et il est promu au grade d'adjudant le 1^{er} avril 1972. Le 1^{er} juillet 1977, il obtient le graal du sous-officier, il est nommé adjudant-chef. Il fera une mission en ex-Yougoslavie du 14 décembre 1993 au 19 mai 1994. Il termine sa carrière avec le grade de major, qu'il obtient le 1^{er} octobre 1997. Il prend sa retraite bien méritée, après 40 années au service de la France.

Monsieur Furbault est le porte-drapeau de la section depuis plus de vingt-cinq ans et répond toujours présent pour toutes les cérémonies.

Ses nombreuses mutations :

- 1^{er} juillet 1976 muté au 2^e régiment de hussards à Orléans.
- 1^{er} juillet 1979 muté au 11^e régiment de chasseurs (groupement des services du secteur de Berlin).
- 2 août 1982 muté au 2^e régiment de chasseurs Thierville-sur-Meuse.
- 1^{er} juillet 1994 5^e régiment de chasseurs de Périgueux.

**Médaille militaire,
Croix du combattant,
Médaille de la Défense nationale Bronze,
Médaille de la reconnaissance de la Nation,
Médaille commémorative française.**



Jean MEDINA 408 – Remiremont

Jean Medina est né le 8 octobre 1942 à Thaon-les-Vosges. Monteur électricien en haute tension, il est appelé sous les drapeaux en mai 1962 à Thionville où il fait ses classes. Il rejoint l'Algérie au mois de septembre de la même année. Affecté dans le Sud Saharien, sur la base d'essais atomiques souterrains d'In Amguel dans le Hoggar, au sein

d'une compagnie d'entretien et de sécurité radiologique, il assiste à trois essais nucléaires.

De retour en France, il reprend son travail durant quelques années et entre dans la gendarmerie. À l'issue de sa formation, il est affecté à l'escadron 4/18 de GM à Ferrette, dans le Haut-Rhin et rejoint la brigade routière de l'unité. Il effectue deux séjours de trois ans outre-mer, le premier en Guadeloupe, le second en Guyane où il commande la brigade routière du département. Il escorte avec son équipe les trois premières fusées Ariane de Cayenne au centre spatial de Kourou. De retour en métropole, titulaire du brevet de skieur militaire, il est affecté à l'escadron de gendarmerie de montagne de Saint-Etienne-lès-Remiremont et effectue de nombreuses missions de renforts en stations hivernales.

Il prend sa retraite en 1994 avec le grade d'adjudant-chef et continue dans la réserve avec l'honorariat et le grade de lieutenant. Il est porte drapeau depuis 27 ans (anciens combattants – AFN – Médaille militaire).

**Médaille militaire (depuis 35 ans),
Croix du combattant,
Médaille d'outre-mer agrafe «Tchad»,
Médaille de la Défense nationale, échelon argent, agrafes
«Gendarmerie et essais nucléaires»,
Titre de reconnaissance de la Nation, agrafe «Gendarmerie»,
Médaille des services militaires volontaires
Commémorative Afrique du Nord, agrafe «Sahara».**



Particulièrement appréciée depuis de très nombreuses années, la rubrique «Honneur aux porte-drapeaux» nécessite d'être alimentée régulièrement. N'hésitez pas à me faire parvenir les portraits des porte-drapeaux qui ne seraient pas encore parus (texte rédigé sous Word + photo au format jpeg à adresser à revue@snemm.fr).

Le texte de présentation du porte drapeau ne doit pas comporter plus de **350 mots**. Il ne s'agit pas de retranscrire un «état signalétique et des services» mais de présenter le porte-drapeau dans ses activités spécifiques au profit de la structure concernée - La rédaction

NOTRE BOUTIQUE

Médaille Militaire pendante

Fixation par
2 épingles dorées
Prix unitaire : 39€



Médaille « Vauban »

Prix unitaire : 22€



Médaille « SNEMM »

Prix unitaire : 29€



Coin's

**Prix unitaire : 5€
(ou 20€ les 5)**

Coffret finition nickel brillant

Intérieur velours, Couvercle
estampé en relief finition vieil argent
(diam. 8 cm / hauteur 2,5 cm)
Prix unitaire : 35€



Carnet

24 feuilles
Prix unitaire : 5€

Insigne de porte-drapeau

(Existe aussi avec
mention 10 ans,
20 ans et 30 ans)
Prix unitaire : 13€



Médaille Souvenir 170 ans 1852 - 2022

Prix unitaire : 50€

Les 2 Stylos

Un vert et un jaune
Prix du lot : 5€



Carte de correspondance

Lot de 5
avec enveloppes
Prix du lot : 10€



Album illustré « L'épopée de la Médaille Militaire »

Prix unitaire : 5€
+ Frais de port :
de 1 à 4 exemplaires 4€
Au-delà de 4 exemplaires,
nous consulter.



Foulard

Prix unitaire : 15€



Petit drapeau

Polyester
Prix unitaire : 10€



Mug 170 ans 1852 - 2022

Prix unitaire : 10€

Retrouvez

d'autres articles sur :

www.sneмм.fr

Rubrique « **Boutique** »

Ces articles sont disponibles au Siège
36 rue de la Bienfaisance, 75008 Paris
(Métro Saint-Augustin ou Miromesnil).

**Attention : les règlements par
CB ne sont pas acceptés pour
les articles pris sur place.**

Si vous ne pouvez vous déplacer, il vous suffit de
rédiger votre commande sur papier libre, sans
omettre d'y joindre votre règlement par chèque
libellé à l'ordre de la SNEMM.

Nos prix s'entendent frais de port inclus. Toutefois,
si vous souhaitez un envoi sécurisé, merci d'ajouter
6€ au montant de votre commande. (Voir ci-dessus
tarification particulière concernant l'album illustré).

SNEMM-BOUTIQUE : 01 45 22 98 17